



719

**REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES**

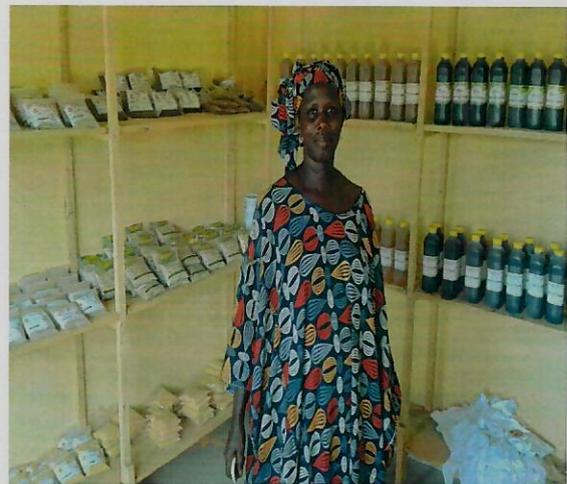
**DIRECTION DES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES
(DPMI)**

**PROGRAMME NATIONAL
« PLATES-FORMES MULTIFONCTIONNELLES »
POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PN-PTFM)**

BILAN ANNUEL DES ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2016



PTFM de Tatène Bambara



CENCOM de Thiokhole



Exposition de produits ETAAL



Epierreur de Tatène Bamabara

DECEMBRE 2016

SOMMAIRE

| | |
|---|------------------------------------|
| I. RAPPEL INTRODUCTIF | 6 |
| 1.1 PRESENTATION DU PROGRAMME | 6 |
| 1.1.1 Zones d'intervention..... | 6 |
| 1.1.2 Stratégie d'intervention..... | 6 |
| 1.1.2.1 Le Partenariat..... | 7 |
| 1.1.2.2 L'approche du « faire-faire »..... | 7 |
| 1.1.3 Organisation et fonctionnement..... | 8 |
| 1.2 RAPPEL DU CONTEXTE..... | 9 |
| II. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2015 | 11 |
| 2.1 CREER DE LA RICHESSE GRACE AUX SERVICES ENERGETIQUES FOURNIS PAR LA PTFM | 11 |
| 2.2 AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE. | 11 |
| 2.3 ASSURER UNE GESTION REUSSIE DU PROGRAMME | 11 |
| III. ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME..... | 13 |
| 3.1. OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : CREER DE LA RICHESSE GRACE AUX SERVICES ENERGETIQUES FOURNIS PAR LA PTFM. | 13 |
| 3.1.1. <i>Produit 1.1 : La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées.</i> | 13 |
| 3.1.1.1 Activités prévues..... | 13 |
| 3.1.1.2 Réalisations..... | 13 |
| 3.1.1.3 Analyse des écarts et enseignements..... | 16 |
| 3.1.2. <i>Produit 1.2 : Un environnement favorable au développement des activités économiques est créé dans les villages bénéficiaires.</i> | 19 |
| 3.1.2.1 Activités prévues..... | 19 |
| 3.1.2.2 Réalisations..... | 19 |
| 3.1.2.3. Analyse des écarts et enseignements..... | <i>Erreur ! Signet non défini.</i> |
| 3.1.3. <i>Produit 1.3 : Un tissu de cent (100) Micros et Petites Entreprises (MPE) est créé.</i> | 22 |
| 3.1.3.1 Activités prévues..... | 17 |
| 3.1.3.2 Réalisations..... | 17 |
| 3.1.3.3 Analyse des écarts..... | 20 |
| 3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE..... | 22 |
| 3.2.1 <i>Produit 2.1 : Cinq cents (500) PTFM dont trois cents (300) avec réseau d'eau, d'électricité, de biocarburant et deux cents (200) résultant de partenariats avec PEPAM, ASER, PNDL, etc. sont installées.</i> | 22 |
| 3.2.1.1 Activités prévues..... | 22 |
| 3.2.1.2.Réalisations..... | 22 |
| 3.2.1.3.Analyse des écarts et enseignements..... | 25 |
| 3. OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : ASSURER UNE GESTION REUSSIE DU PROGRAMME..... | 26 |
| 3.3.1. <i>Produit 3.1 : Un Dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé.</i> | 26 |
| 3.3.1.1 Activités prévues..... | 26 |
| 3.3.1.2 Bilan des activités..... | 27 |
| 3.3.1.3 Analyse des écarts et enseignements (sur le Produit)..... | 27 |
| 3.3.2. <i>Produit 3.2 Un dispositif de suivi- évaluation est défini et opérationnalisé.</i> | 28 |
| 3.3.2.2 Bilan des activités..... | 34 |
| 3. 3.2.3 Analyse des écarts et enseignements..... | 30 |
| 3.3.3 <i>Produit 3.3 : Un Plan de Communication est élaboré et exécuté</i> | 38 |
| 3.3.3.1 Activités prévues..... | 38 |
| 3.3.3.2 Réalisations..... | 38 |
| 3.3.3.3. Analyse des écarts et enseignements..... | 38 |
| 3.3.4. <i>Produit 3.4 « Un Plan de Renforcement des Capacités est élaboré et validé ».</i> | 33 |
| 3.3.4.1 Activités prévues..... | 39 |
| 4.3.4.3 Analyse des écarts et enseignements..... | 36 |

| | |
|--|-----------|
| V. SYNTHÈSE DES RESULTATS..... | 39 |
| VI. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE | 50 |
| VII. GESTION ET COORDINATION DES ACTIVITES..... | 43 |
| VIII. DIFFICULTES RENCONTREES | 55 |
| IX. ENSEIGNEMENTS TIRES..... | 46 |
| X. PERSPECTIVES | 46 |

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|----------------------|---|
| ANEV : | Agence Nationale des Eco-villages |
| APAM : | Association des Propriétaires de Plates-Formes de l'Arrondissement de Missirah |
| ARD : | Agence Régionale de Développement. |
| ASER : | Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale. |
| BCI : | Budget Consolidé d'Investissement. |
| CAC : | Cellule d'Appui Conseils |
| CAP : | Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes |
| CENCOM : | Centrale de Commercialisation |
| CFG : | Comité Féminin de Gestion |
| CREE- GERME : | Créer son Entreprise – Gérer Mieux son Entreprise |
| CIMES/RP : | Comité Interministériel de Mise en œuvre des Synergies entre le secteur de l'Energie et les autres secteurs stratégiques de Réduction de la Pauvreté. |
| CNES : | Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal |
| CP : | Comité de Pilotage |
| DAP : | Document d'Appui au Programme |
| EFP : | Etude de Faisabilité Participative |
| E.MPE | Espace Micro Petite Entreprise |
| ETAAL : | Entreprise de Transformation Agro Alimentaire |
| FAFS : | Fédération des Associations Féminines du Sénégal |
| FBMG : | Fondation Bill et Melinda GATES |
| FNGPF : | Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine |
| FNS : | Fonds National de Solidarité |
| GPF : | Groupement de Promotion Féminine |
| GPS : | Système de position géographique |
| LVIA : | Association Internationale des Volontaires Laïcs |
| MER : | Micro Entreprise Rurale. |
| MPE : | Micro et Petites Entreprises |

| | |
|------------------|--|
| PALPICS : | Projet d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté dans la zone des Industries Chimiques du Sénégal. |
| PEPAM : | Programme Eau Potable Assainissement du Millénaire. |
| PMIB : | Plateformes Minimales d'Infrastructures de Base |
| PNCSEJ : | Projet National pour la Cohésion Sociale et l'Emploi des Jeunes |
| PNDL : | Programme National de Développement Local |
| PN-PTFM : | Programme National « Plateformes Multifonctionnelles » pour la lutte contre la pauvreté |
| PRI : | Politique de Redéploiement Industriel |
| PTA : | Plan de Travail Annuel |
| PTFM : | Plateforme Multifonctionnelle |
| RODI : | Renforcement Organisationnel et Développement Institutionnel |
| RT : | Responsable Technique |
| SFD : | Structure de Financement Décentralisée |
| SSB : | Services Sociaux de Base |
| UIMCEC : | Union des Institutions Mutualistes de Crédit et d'Épargne |

I. RAPPEL INTRODUCTIF

1.1 Présentation du Programme

Initialement élaboré comme moyen de réduction de la pauvreté, d'allègement des travaux, de promotion et d'autonomisation des femmes en milieu rural, le Programme National « Plates-formes Multifonctionnelles » (PN-PTFM), est devenu un des principaux instruments de mise en œuvre de la Politique de Redéploiement Industriel (PRI), principalement dans sa composante « développement endogène » pour la « promotion des pôles locaux de développement », en rapport avec la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Il s'inscrit dans le Plan Sénégal Émergent (PSE) à travers ses axes 1 (Transformation structurelle de l'économie et croissance) et 2 (capital humain, protection et développement durable); ce qui justifie d'ailleurs l'inscription du PN-PTFM dans les Plans d'Action Prioritaires 2014-2018.

Le Programme s'est révélé de plus en plus comme étant un outil efficace pour accélérer l'accès aux services énergétiques modernes et favoriser l'émergence de micro et petites entreprises (MPE) rurales.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations, le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Fondation Bill et Melinda GATES, comptait initialement installer cinq cents (500) Plateformes finalement ramenés à trois cents (300) unités suite à des contraintes budgétaires.

En effet, la mise à disposition de services énergétiques de base abordables et durables en milieu rural en général et aux femmes en particulier, a contribué significativement à l'amélioration des conditions de vie.

1.1.1 Zones d'intervention

Les zones d'intervention du Programme sont les suivantes :

- ✓ zone **Centre** : régions de Kaolack, de Diourbel, de Fatick et de Kaffrine,
- ✓ zone **Centre Ouest** : régions de Thiès et de Louga,
- ✓ zone **Est** : régions de Tambacounda et de Kédougou,
- ✓ zone **Nord** : régions de Saint Louis et Matam,
- ✓ zone **Sud-Ouest**: région de Ziguinchor et
- ✓ zone **Sud Est** : régions de Kolda et de Sédhiou.

Les activités au niveau de la zone Nord sont directement prises en charge par le personnel du Programme du fait de l'inexistence d'une Cellule d'Appui Conseils (CAC) dans ladite zone.

La zone Sud-Ouest, dépourvue aussi de CAC, est couverte grâce à un partenariat avec la CARITAS Ziguinchor.

1.1.2 Stratégie d'intervention

L'envergure du Programme National Plates Formes Multifonctionnelles (PN-PTFM), marquée par la couverture progressive du territoire national (à l'exception de la région de Dakar) et le changement quantitatif d'échelle passant de cinq cents (500) à trois cents (300) plates-formes l'ont amené à opter pour une stratégie de mise en œuvre reposant sur un cadre institutionnel cohérent et durable, axé sur un développement de partenariats et une approche de « faire-faire ».

1.1.2.1 Le Partenariat

Conformément au Document d'Appui du Programme (DAP) et pour satisfaire la demande de plus en plus croissante de plates-formes et compte tenu de la rareté des ressources, le PN-PTFM a décidé de s'appuyer sur des partenariats stratégiques et des synergies avec les Projets/Programmes ayant en commun la zone d'intervention.

Au titre des partenariats stratégiques ciblés avec le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM), l'Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale (ASER) et le Programme National de Développement Local (PNDL) au démarrage du Programme en 2008, seule une convention a pu être signée avec l'ASER en décembre 2015 et n'a pu être opérationnalisée. Il convient de rappeler qu'une convention tripartite ENDA-PNDL-PNTFM a été signée en 2010 mais n'intègre pas l'objectif général visé par le PN-PTFM dans le cadre d'une collaboration directe avec le PNDL; à savoir l'inscription de la PTFM dans la Plateforme Minimale d'Infrastructures de Base (PMIB) du PNDL.

Par ailleurs, le Programme a développé des synergies avec d'autres Projets /Programmes sous Exécution Nationale (PPNEX) et autres structures, dans le cadre, soit des convergences jadis initiées par la Direction des Investissements, soit sur des recommandations de la tutelle ou simplement sur la base des potentialités de partenariat identifiées avec d'autres structures par l'Unité de Coordination du Programme.

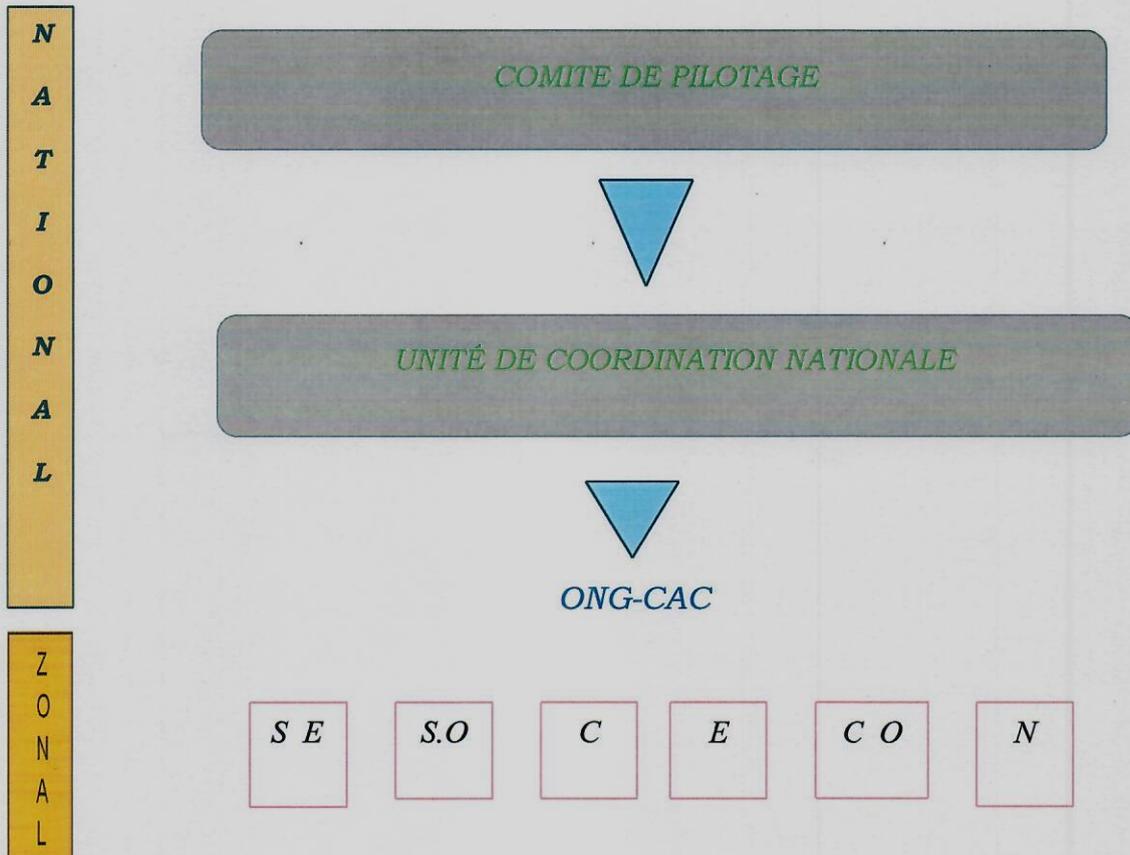
1.1.2.2 L'approche du « faire-faire »

Pour une intervention efficace sur l'ensemble du territoire national et dans le but de prendre en compte les exigences de la plate-forme en termes de suivi de proximité et de réactivité, le PN-PTFM a opté pour la stratégie du « faire-faire » consistant à sous-traiter une partie des activités de terrain avec des ONG et Cabinets privés sélectionnés qui ont mis à la disposition du Programme des équipes sous forme de Cellules d'Appui Conseils (CAC).

Ces ONG-CAC, qui disposent d'une bonne maîtrise de l'environnement socio-économique de la zone d'intervention, ont la charge, en tant que partenaires d'exécution, de conduire les activités de préparation, d'installer des PTFM, de suivre, de collecter les données, d'animer et développer l'ingénierie sociale autour de la plate-forme.

1.1.3 Organisation et fonctionnement

La gestion du Programme est assurée par les organes suivants :



S.E : Sud-est
S.O : Sud -Ouest
E : Est
C : Centre
C.O : Centre-ouest
N : Nord

1.2 Rappel du contexte

Dans un contexte de clôture de la phase actuelle, le PN-PTFM devait pour cet exercice, centrer ses interventions autour de la consolidation des acquis, de la finalisation et de la signature du document d'extension en vue du démarrage des activités de recherche de financement.

Sur le plan opérationnel, les actions suivantes étaient prévues pour 2016:

- l'actualisation et la signature du document d'extension du Programme (2017-2019) ;
- la recherche de partenaires pour le financement de la phase d'extension ;
- l'évaluation du système d'intervention par l'approche par les CAC ;
- la poursuite de l'intensification des activités économiques au niveau des structures créées (Entreprise de Transformation Agro Alimentaire-ETAAL, autres unités de transformation) et de la consolidation des PTFM/Entreprises;
- l'installation d'au moins trois (03) nouvelles ETAAL de plus grande envergure à l'effet d'éprouver de nouveaux modèles plus achevés pour la phase future ;
- la finalisation du processus d'autonomisation des plates-formes multifonctionnelles de cette phase d'ici au 31 Décembre 2016 ;
- la réhabilitation des plates-formes en panne ;
- l'élargissement du partenariat.

Eu égard à la faiblesse des ressources disponibles, il a été décidé de la concentration des activités PN-PTFM sur une zone accessible aux coûts d'intervention moins coûteux.

Comme éléments clés à retenir pour l'exercice 2016, il faut noter:

- La poursuite de l'effritement du personnel initial des CAC qui avait capitalisé une grande expérience dans la démarche plate-forme; En effet, les ONG-CAC, du fait de la nature des contrats les liant maintenant au PN-PTFM, ne parviennent plus à maintenir le personnel initial des CAC qui, il faut le rappeler, maîtrisait parfaitement la démarche et le concept plate-forme pour avoir été formé sur ces aspects tant au niveau national que sous régional ;
- La signature d'une convention de partenariat avec BAAMTARE pour l'appui Conseils des PTFM des zones Est (régions de Tambacounda et de Kédougou) et Sud-Est (régions de Kolda et de Sédhiou).

Aussi est-il important de souligner que la mise en œuvre du PTA 2016 a eu lieu dans un contexte :

- d'indisponibilité du budget de la Fondation Bill et Melinda GATES annoncé au titre de l'exercice 2016 sur la quasi-totalité du 1^{er} semestre (ressources mises en place le 21 juin);
- de non-respect des calendriers de livraison convenus avec les fournisseurs,

- de persistance de la non-prise en charge, par les fournisseurs, de réserves émises depuis 2014 sur des équipements livrés (Trauvey & Cauvin, ERPI et 7 VISION).

II. RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2016

Le Plan de Travail Annuel (PTA) 2016 du PN-PTFM est axé autour de trois (03) objectifs spécifiques, déclinés en produits, à savoir :

2.1 Créer de la richesse grâce aux services énergétiques fournis par la PTFM

Les activités à mener pour cet objectif s'articulent autour des trois (03) produits suivants:

- ✓ La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées ;
- ✓ Un environnement favorable au développement des activités économiques est créé dans les villages bénéficiaires ;
- ✓ Un tissu de cent (100) micro et petites entreprises (MPE) est créé.

2.2 Améliorer l'accès aux services sociaux de base.

Les activités liées à cet objectif spécifique tournent autour du produit ci-dessous:

- ✓ Trois cents (300) PTFM dont dix (10) avec réseau d'eau ou d'électricité sont installées

2.3 Assurer une gestion réussie du Programme

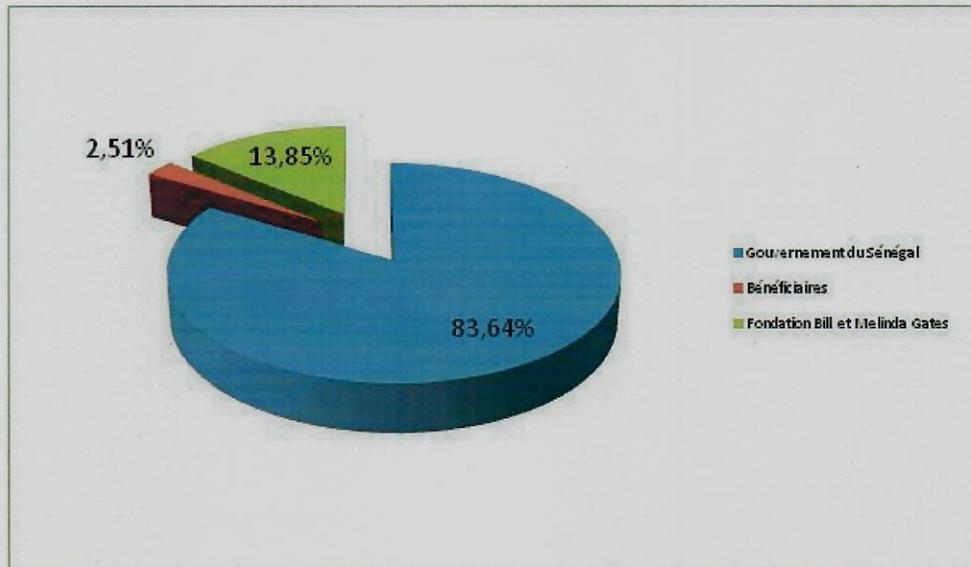
Les activités relatives à cet objectif s'articulent autour des quatre (04) produits ci-après :

- ✓ Un dispositif de Gestion et de Coordination est défini et opérationnalisé;
- ✓ Un dispositif de Suivi/Evaluation /Contrôle défini est opérationnel;
- ✓ Un Plan de Communication est élaboré et exécuté;
- ✓ Un Plan de Renforcement des Capacités des acteurs est élaboré et exécuté.

Le budget du PTA 2016 (Janvier- Décembre 2016), arrêté à la somme de six cent cinquante sept millions cinq cent cinquante un mille cent vingt huit (657.551.128) FCFA, se répartit ainsi par partenaire financier :

| | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| ➤ Etat du Sénégal | : 550.000.000 FCFA; soit 83,6% |
| ➤ Fondation Bill & Melinda Gates | : 91.051.128 FCFA; soit 13,8% |
| ➤ Bénéficiaires | : 16.500.000 FCFA; soit 2,6% |

REPRESENTATION GRAPHIQUE DE LA REPARTITION DU BUDGET PAR BAILLEUR



Il convient cependant de souligner que cette contribution déclarée de l'Etat du Sénégal au titre du Programme à travers les ressources inscrites sur le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) de 2016 ne tient pas compte de son apport indirect à travers les exonérations qu'il accorde au Programme sur l'ensemble des acquisitions de biens et services.

III. ETAT D'EXECUTION TECHNIQUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME

3.1. Objectif Spécifique 1 : Créer de la richesse grâce aux services énergétiques fournis par la PTFM.

3.1.1. Produit 1.1 : La rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées.

3.1.1.1 Activités prévues

Pour réaliser ce produit, les activités suivantes ont été programmées :

- 1.1.6 suivre et renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'au moins six (06) Groupements d'Affaires-GA (regroupement de propriétaires de plateformes) existants ;
- 1.1.8 Expérimenter de nouvelles sources d'énergie

3.1.1.2. Réalisations

A. suivre et renforcer les capacités techniques et organisationnelles d'au moins six (06) GA (regroupement de propriétaires de plateformes) existants;

L'objectif recherché à travers cette activité est de pourvoir les membres des GA-PTFM d'outils et de connaissances requises pour d'une part, devenir de véritables acteurs du développement économique local par le biais de la mise en œuvre de projets collectifs (ETAAL, Centrale de Commercialisation - CENCOM, Espace Micro et Petite Entreprise -E.MPE, etc.) et d'autre part, jouer pleinement leur rôle dans la stratégie de pérennisation des plates-formes multifonctionnelles. En effet, le PN-PTFM veut, à termes, doter les GA-PTFM d'une capacité réelle d'intervention (grâce au renforcement d'actif) et des compétences nécessaires pour se substituer progressivement aux CAC dans les activités de suivi et d'encadrement des bénéficiaires de plates-formes multifonctionnelles.

A ce titre les activités ci-jointes ont été réalisées eu terme de l'exercice 2016 :

▪ *La formation des membres de GA-PTFM en gestion et marketing :*

Deux (02) sessions de formation en marketing et gestion ont été tenues au profit de trente-cinq (35) membres des GA-PTFM gérants des CENCOM et des ETAAL. Ces sessions ont portées sur :

- # les stratégies de développement du chiffre d'affaires pour assurer la rentabilité des investissements,
- # le marketing mix et son importance dans la gestion commerciale
- # la maîtrise des conditions d'exploitation et la mesure périodique des performances
- # les notions et outils essentielles pour la gestion d'une petite entreprise.

Les bénéficiaires de la formation se répartissent ainsi par zone :

| Zone | Nbre formées | GA-PTFM |
|--------------|--------------|--|
| Centre | 19 | GA PTFM Porokhane GA PTFM Bok jom Ndiendieng GA PTFM Taneef Kaffrine ETAAL Mboudaye serrère ETAAL Ndiomdi ETAAL Bicole ETAAL Keur Ali Samba ETAAL Keur Moussa Frontière |
| Centre Ouest | 16 | GA PTFM Noto Diobass, GA PTFM Niakhéne GA PTFM Mérina Dakhar ETAAL TATENE Bamabara ETAAL Thiokhol Unité Production Craie de Thiéo |

▪ **La formation aux techniques de production :**

Pour une meilleure professionnalisation dans les activités de transformation des ressources agricoles, quarante (40) femmes productrices issues des GA de Notto Diobass (région de Thiès) et de Porokhane (région de Kaolack) ont été formées dans les techniques de transformation de céréales locales, de bissap et de moringha. (Cf. : *composante renforcement des capacités*)

▪ **L'appui à l'identification de distributeurs :**

Le GA-PTFM de Notto Diobass (région de Thiès) a eu à bénéficier d'un appui sur les techniques de commercialisation à travers la confection d'emballages plus attrayant facilitant l'écoulement des produits. Aussi, des boutiques et superettes ont été approchées dans la commune de Thiès pour appuyer la distribution des produits issus des ETAAL. Ont été approchées les boutiques ci-dessous :

- # M. Ibrahima DIOP Grand Thiès tel 77 929 16 26
- # Amadou Dioudé cité Senghor tel 77 585 49 25
- # Ousmane Mbacké Fouki Bountou tel 77 523 91 61

Cette approche a permis aux femmes productrices de prendre le relais en termes de recherches de partenaires distributeurs et aujourd'hui, les produits issus de l'ETAAL du GA-PTFM de Notto Diobass (céréales, pâte d'arachides, boisson, lait caillé) sont distribués dans les boutiques de la commune de Thiès.

Le GA de Notto Diobass (région de Thiès) a aussi initié, avec l'appui de l'UCN, un partenariat commercial avec la structure « *Little Sun* » pour la commercialisation de lampes solaires dans les villages membres.

▪ **Le soutien du financement de l'exploitation :**

Suite au constat de cycles d'exploitation irréguliers des ETAAL du fait de difficultés de couverture du BFR et en phase avec la recommandation de la Fondation Bill et Melinda GATES de « *Mettre en place un fonds de démarrage (pilote) pour la sélection des semences, des installations de stockage, l'enrichissement des aliments ... en appui aux PTFM performantes en mettant l'accent sur les chaînes de valeur dans chaque pays, etc.* »¹, le PN-PTFM a accordé une subvention de quatre millions (4.000.000) aux GA-PTFM gérants des ETAAL de Thiokhole, Tatène Bambara (région de Thiès), Mboudaye Sérère (région de Kaolack) et Ndiomdy (région de Fatick) ; à raison d'un million (1.000.000) FCFA par ETAAL.

Ces subventions sont soumises à des conditionnalités formalisées par des protocoles (voir protocole joint en annexe). Le but visé à travers ces subventions est donc de doter les ETAAL de ressources financières leur permettant un approvisionnement conséquent en matières premières et intrants et d'assurer ainsi une exploitation continue et exploiter davantage le potentiel de création de richesses et de développement des chaînes de valeurs agricoles.

Il est à envisager une évaluation de l'affectation et des effets de cette subvention dès le début de l'année ; la présente période post-récoltes étant propice à un approvisionnement avantageux en matières premières.

▪ **La formation de deux (02) GA-PTFM en suivi-encadrement des plates-formes :**

Trente membres des GA-PTFM de Notto Diobass (région de Thiès) et de Ndoucoumane (région de Kaffrine) ont été formés en suivi-encadrement des plates-formes à travers les modules ci-après :

- # la démarche plates-formes et rôles de l'animateur
- # le Comité Féminin de Gestion : Rôles et Responsabilités
- # la formation à la tenue des outils de gestion
- # le suivi des performances des plates-formes
- # le suivi des compétences des CFG
- # le suivi des effets des plates-formes et autres unités économiques
- # la démarche d'autonomisation

Les bénéficiaires de la formation se répartissent ainsi par zone :

| Zone | Nbre de formés | GA-PTFM |
|--------------|----------------|----------------------------------|
| Centre-Ouest | 19 | Notto-Diobass (région de Thiès) |
| Centre | 11 | Ndoucoumane (région de Kaffrine) |

Cette formation, déroulée en deux (02) sessions, a permis aux participantes d'accéder aux outils requis pour assurer l'animation et le suivi-encadrement des plates-formes dans toutes les étapes de mise en œuvre des activités depuis l'expression de la demande émise par le Groupement de Promotion Féminine (GPF) jusqu'à l'autonomisation du Comité Féminin de Gestion (CFG).

¹ Résumé des activités et résultats attendus de la mise en œuvre du partenariat Gates PNUD sur les PTFM Phase de consolidation des acquis et de développement du changement d'échelle (Juillet 2103-Décembre 2014)

En collaboration avec les CAC, une phase pratique devrait être envisagée. Pour ce faire, les CAC pourraient les intégrer dans les équipes devant assurer le reliquat d'activités portant sur les plates-formes dernièrement installées.

Cette formation a permis aux participantes, au-delà de la prise de connaissance de la démarche plate-forme, d'accéder aux outils et techniques d'animation et de gestion transparente, optimale, efficace, participative et rentable des micro-entreprises dont la plate-forme.

Les compétences acquises au terme de la formation, ont permis de créer en milieu rural et au sein des GA-PTFM, les compétences nécessaires pour assurer l'animation et le suivi-encadrement de projets de développement.

Cette activité participe ainsi au développement du capital humain nécessaire pour s'auto-prendre en charge en matière d'animation et de suivi des activités de développement.

B. Expérimenter une option énergétique

Le PN-PTFM, en collaboration avec le Programme National Biogaz Sénégal (PNB-SN), devait expérimenter le fonctionnement de plates-formes et/ou des équipements des ETAAL avec le biogaz. Il était attendu, au titre de la quote-part du PNB-SN, une enveloppe de dix millions (10.000.000) FCFA.

Cette activité n'a pu être réalisée ; le PNB-SN s'étant par la suite retiré du projet d'expérimentation suite à la perspective de fermeture du Programme en fin 2016. Le PN-PTFM a voulu en suite capitaliser sur les travaux de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables (ANER) qui est actuellement en train d'expérimenter dans le village de Ngouye (région de Kaffrine) une plate-forme fonctionnant à l'huile de pourghère et qui fournit de l'éclairage à dix (10) ménages. Cependant, il est ressorti des échanges avec cette dernière que l'ergonomie de leur plate-forme différerait de celle du PN-PTFM.

Toutefois, toujours dans la recherche d'alternatives énergétiques, le PN-PTFM a commandité une étude sur la plate-forme solaire dont les résultats pourraient être capitalisés.

3.1.1.3 Analyse des écarts et enseignements

Les activités du produit 3.1 ont connu niveau de réalisation moyen.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 1.1

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | Observations |
|---|---|--------------------|------------------|----------------------------|---------------------|
| 1.1 la rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont | 1. nombre de GA existants dont les capacités techniques et organisationnelles sont renforcées | 6 | 6 | 100% | |

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | Observations |
|----------|--|-------------|-----------|---------------------|---|
| assurées | 2. nombre d'options technologiques expérimentées | 01 | 0 | 0% | Le PNB-SN partenaire du PN-PTFM dans cette expérimentation (faire fonctionner une ptfm au biogaz) et qui devait fournir le 1/3 du budget s'est par la suite retiré. |

3.1.3. Produit 1.3 : Un tissu de cent (100) Micros et Petites Entreprises (MPE) est créé

3.1.3.1 Activités prévues

Résultat 1.3 : Un tissu de cent (100) Micro et Petites Entreprises (MPE) est créé :

L'atteinte de ce résultat consiste à:

- 1.3.2 mettre en place au moins cinq (05) Espace MPE
- 1.3.10 Mener des études pour la création d'ETAAL
- 1.3.12 créer au moins douze (12) unités de transformation de ressources locales.

3.1.3.2 Réalisations

A. Mettre en place cinq (05) Espace Micro et Petites Entreprises (E.MPE)

Pour cet exercice, il était prévu le démarrage des activités au niveau de l'E.MPE de Keur Babou Diop (région de Kaolack) et la finalisation des quatre (04) autres E.MPE sis dans les sites à

- Ndiagamba (région de Fatick),
- Maka Bilal (région de Kaffrine),
- Keur Khaly Sarata (région de Thiès) et
- Bély Wamédaka (région de Tambacounda).

Pour rappel, l'Espace MPE est un local compartimenté en ateliers de travail équipés installé à côté de la PTFM et dont le but est d'améliorer les conditions de travail des femmes et des jeunes et de faciliter la diversification des initiatives économiques. Il est composé de blocs d'ateliers construits pour abriter des unités de transformation de ressources locales et des espaces de prestations de services (soudures, coutures, cyber, etc.) et ce, grâce à l'énergie de la plate-forme. Il peut donc être assimilé à un incubateur de micro-entreprises en milieu rural.

L'E.MPE de Keur Babou Diop n'avait jusque-là pu démarrer du fait d'un sous-équipement, de la panne de la PTFM et d'un déficit de renforcement des capacités (formation différée à plusieurs reprises par manque de ressources. Cependant, les sessions de formation qui y ont été effectuées au cours de la dernière quinzaine du mois de décembre 2016 par un Consultant devraient booster l'activité.

Les quatre (04) bâtiments devant abriter les autres E.MPE, n'ont toujours pas été finalisés par l'entreprise 7VISION, attributaire depuis 2013 du marché. Face à la défaillance de ce dernier et aux multiples alternatives qu'il a eu à proposer et qui n'ont pas été suivies d'effets (cession du marché à des entrepreneurs disposant des capacités financières), la seule issue est la procédure contentieuse à travers une saisine de l'Agent Judiciaire de l'Etat.

B. Mener des études pour la création de (03) ETAAL :

Le PN-PTFM, pour cet exercice avait pour ambition d'installer trois (03) ETAAL d'envergure plus importante que les précédentes. A cet effet, trois (03) business plan devaient être réalisés et disponible dès le premier trimestre.

Ces études ont été réalisées de manière participative avec les bénéficiaires et ont finalement abouti au choix d'installer deux (02) ETAAL et une (01) unité de production de craie. Ces unités sont ainsi réparties :

- une unité de production de pâte d'arachides, poudre de pain de singe et d'huile de baobab à Delby (région de Kaolack) ;
- une unité de fabrication de craie à Thiéo (région de Thiès) et
- une unité de transformation de céréales et de moringha à Thiokhole (région de Thiès).

Toutefois, il faut souligner que le processus a connu un important retard imputable :

- à une première demande de renseignement et de prix qui est revenue infructueuse après l'ouverture des plis effectuée par la Commission Régionale des Marchés Publics ; ce qui a conduit à une seconde relance et donc à la signature du contrat le 31 mars 2016 et
- au retard accusé dans la production des rapports finaux ; les productions initiales ayant fait l'objet de plusieurs échanges entre le Consultant et l'équipe de l'UCN.

Les rapports, dans leurs versions finales, ont été transmis à l'UCN au courant du mois de septembre 2016.

Il est à souligner que pour Thiéo, le choix a été finalement porté, non sur l'installation d'une ETAAL, mais sur celle d'une unité de fabrication de craie ; Ce, compte tenu des disponibilités en calcaire sur le site et des potentialités qu'offre le marché.

C. Créer ou développer au moins douze (12) unités de transformation de ressources locales (ETAAL)

Pour rappel, l'ETAAL est une entreprise spécialisée dans la transformation des ressources locales ;le PN-PTFM devait, pour cette année :

i) Finaliser le processus d'installation et de mise en service des six (06) ETAAL.

Cette activité visait six (06) ETAAL dont le processus d'installation a été démarré en 2014. Ces ETAAL sont ainsi localisées par zone :

- Zone Centre :
 - # Keur Aly Samba (région de Kaolack),
 - # Keur Moussa Frontière (région de Kaolack),
 - # Batamar (région de Kaolack),
 - # Bicole (région de Fatick).

- Zone Est :
 - # Diénoudiala (région de Tambacounda);
 - # Sourouyel (région de Tambacounda).

Pour cette activité, il est à noter que les équipements de l'ETAAL de Sourouyel composés d'une presse à huile électrique et d'une décortiqueuse ont été installés sur site ; il reste la formation des exploitantes à la conduite et à l'entretien desdits équipements et le démarrage des activités. Cette formation n'a pu se tenir du fait de l'indisponibilité des graines (aout 2016).

Il convient aussi de noter que l'ETAAL de Sourouyel est spécialisée dans la production d'huile d'arachides.

Les équipements de l'ETAAL de Bicole (unité de jus de fruit) ont été également acheminés sur site, mais n'ont pu être installés ; le bâtiment devant au préalable être connecté au réseau de la SENELEC et disposer d'une adduction d'eau.

Les équipements (décortiqueuse, presse à huile, remplisseuse) destinés à l'ETAAL de Keur Moussa Frontière ont été réceptionnés et devront être acheminés incessamment sur site.

Par contre, le processus d'installation des trois (03) autres ETAAL, excepté les bâtiments déjà construits, n'ont pas connu une avancée significative ; le fournisseur en charge de l'approvisionnement des équipements n'ayant toujours pas procédé aux livraisons (ERECA, SEMIS).

ii) Installer trois (03) autres ETAAL à Thiéo (région de Thiès), Thiokhole (région de Thiès) et Delby (région de Kaffrine).

Les équipements destinés à ces ETAAL sont disponibles et se répartissent ainsi par site :

- Thiokhole (région de Thiès) : unité de production de céréales et de moringha ;
- Thiéo (région de Thiès) : unité de production de craie ;
- Delby (région de Kaffrine) : unité de production de poudre et d'huile de baobab et une unité de production de pâte d'arachides.

Un retard a été accusé dans la construction des bâtiments et l'entrepreneur s'est engagé à la livraison des bâtiments de Thiokhole et de Delby au plus tard le 15 janvier 2017. Pour le site de Thiéo, l'Entrepreneur ne pourra se prononcer qu'après la levée de la non-conformité du terrain disponible, les dimensions n'étant pas adéquates.

iii) Former les bénéficiaires des ETAAL à la conduite et à l'entretien des équipements

Ces formations n'ont pu être effectuées car devant être concomitantes à la mise en service des équipements ETAAL ; ce, pour éviter une déperdition des acquis.

iv) Renforcement des actifs de ces ETAAL pour améliorer leurs conditions de travail et diversifier leurs activités :

a) A ce titre, des bâtiments ETAAL ont été mis à niveau à travers l'installation de vitres, du carrelage des espaces de transformation et de l'installation de systèmes d'adduction d'eau. Ces installations et aménagements complémentaires visent une meilleure conformité aux normes de production. Ont bénéficié de ces travaux, les bâtiments ETAAL de Baal Diop, Nguèye-Nguèye, Ndéméne, Tatène Bambara (région de Thiès), Batamar, Bicole, Ndiomdy (région de Fatick), Keur Ali Samba, Keur Moussa Frontière, Mboudaye (région de Kaolack) et Sourouyel (région de Tambacounda). Il convient de souligner également la réhabilitation de la toiture de la CENCOM de Maka (région de Tambacounda)

b) Il est aussi à noter que cinq (05) kits d'élimination de l'aflatoxine, acquis dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), ont été réceptionnés au courant de la deuxième quinzaine de Décembre 2016 et sont destinés aux ETAAL de Ndéméne, Nguèye-Nguèye, Baal Diop (région de Thiès), Ndiomdy (région de Fatick) et Sourouyel (région de Tambacounda). Ces équipements permettront à leurs destinataires de produire une huile d'arachide de meilleure qualité, plus propre à la consommation car dépourvue d'aflatoxine ; substance cancérigène. C'est dire que ces kits permettront aux bénéficiaires de disposer davantage d'arguments commerciaux et d'élargir leur clientèle. Une formation des formateurs à l'utilisation des kits a été effectuée au profit de sept (07) personnes issues des zones destinataires de ces équipements.

c) Aussi, comme mentionné ci-dessus, quatre (04) ETAAL (Thiokhole, Tatène Bambara, Ndiomdy et Ndéméne) ont bénéficié de subventions du PN-PTFM, à hauteur d'un million chacune. Ces subventions destinées uniquement à l'acquisition de matières premières et d'intrants, visent à accroître les capacités de production des bénéficiaires.

v) Poursuivre l'appui conseil des Comités de Gestion des ETAAL et des GA :

Au titre de cette activité, le PN-PTFM a réalisé des sessions de formation :

- en gestion et marketing au profit de trente-cinq (35) membres de GA-PTFM et gérantes d'ETAAL;
- aux techniques de transformation agro-alimentaire pour quarante (40) membres de GA-PTFM (*cf. : composante Renforcement des capacités*);

3.1.3.3 Analyse des écarts

Les activités du produit 3.1 ont connu un niveau d'exécution peu satisfaisant du fait essentiellement du non-respect des conditions contractuelles par les fournisseurs.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 1.3

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | Observations |
|---------|---|-------------|-----------|---------------------|--|
| | 1. nombre d'espaces MPE réceptionnées | 04 | 0 | 0% | <p>Les bâtiments devant abriter les quatre (04) autres E.MPE n'ont toujours pu être finalisés par l'entrepreneur qui est aujourd'hui dans l'incapacité financière d'exécuter le marché.</p> <p>Toutes les alternatives qu'il a proposées étant restées sans effet la solution est le déclenchement d'une procédure contentieuse à travers la saisine de l'Agence Judiciaire de l'Etat</p> |
| | 2. nombre d'équipements ETAAL installés | 09 | 1 | 11% | <p>▪ Pour les 6 ETAAL de 2015</p> <p>Les équipements ETAAL de Sourouyel ont été installés et ceux de Bicole (unité jus de fruit) acheminés sur site mais non installés ; le bâtiment n'étant pas encore connecté à l'électricité.</p> <p>Par contre, les équipements destinés aux quatre (04) autres ETAAL ne sont toujours pas livrés par le fournisseur. Ce dernier s'est engagé à tout acheminer sur site et installer au plus tard le (voir planning joint)</p> <p>▪ Pour les 3 ETAAL de 2016</p> <p>Les équipements destinés à ces ETAAL sont disponibles et se répartissent ainsi par site :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Thiokhole (région de Thiès) : unité de production de céréales et de moringa ; ▪ Thiéo (région de Thiès) : unité de production de craie ; ▪ Delby (région de Kaffrine) : unité de production de poudre et d'huile de baobab et une unité de |

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | Observations |
|---------|--|-------------|-----------|---------------------|--|
| | | | | | production de pât d'arachides. Un retard a été accusé dans la construction des bâtiments et l'entrepreneur s'est engagé à la livraison des bâtiments de Thiokhole et de Delby au plus tard le 15 janvier 2017. Pour le site de Thiéo, l'Entrepreneur ne pourra se prononcer qu'après la levée de la non-conformité du terrain disponible, les dimensions n'étant pas adéquates. |
| | 4. nombre d'ETAAL dont les activités ont démarré | 09 | 0 | 0% | L'ETAAL de Sourouyel a été installée mais n'a pas démarré ses activités faute de matière premières. Les 08 autres attendent d'être installées |

3.2 Objectif Spécifique 2 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base

3.2.1 Produit 2.1 : Trois cents (300) PTFM dont dix (10) avec réseau d'eau, d'électricité et cinq (05) fonctionnant au biocarburant sont installées.

3.2.1.1 Activités prévues

Les activités prévues pour la réalisation de ce Produit consistent à :

- 2.1.3 signer au moins quatre (04) conventions de partenariat,
- 2.1.6 installer trente-deux (32) PTFM fonctionnelles (*poursuite du processus d'installation des ptfm de 2015*)
- 2.2.2 Réhabiliter les plateformes enregistrant des difficultés de fonctionnement

3.2.1.2 Réalisations.

A. Signer et suivre des conventions de partenariat :

Au terme de l'année 2016, le PN-PTFM a signé :

- une convention avec le PNB-SN portant sur l'installation de six cents (600) biodigesteurs sur la période 2016-2019 (signature le 08 février 2016) ;
- une convention avec l'ITA (signature le 16 mars 2016) définissant un cadre partenarial autour de :

- # l'amélioration des conditions de création de richesses sur l'ensemble du territoire national grâce à l'amélioration de la fourniture de services énergétiques en milieu rural et
- # la promotion de l'accès aux techniques modernes de production et l'appui-conseils pour les populations des zones couvertes.
- une convention (13 juin 2016) définissant *un cadre partenarial autour des objectifs principaux (i) d'amélioration des conditions pour la création de richesses dans les zones ciblées grâce à l'amélioration de la fourniture de services énergétiques en milieu rural et (ii) de promotion de l'accès aux techniques modernes de production et d'appui conseils pour les populations des zones couvertes.*
- une convention avec BAAMTARE (26 juin 2016) ayant pour objet *d'établir une collaboration entre les deux parties dans le cadre de leurs activités communes en vue de redynamiser les plates-formes des régions de Tambacounda, de Kédougou Kolda et Sédhiou.*

Les conventions avec le PNB-SN, BAAMTARE et l'ITA ont été opérationnalisées au cours de l'exercice avec respectivement i) la supervision par le PN-PTFM du processus d'installation des bio digesteurs dans les régions de Kaolack et de Fatick, ii) l'appui conseils des bénéficiaires de plates-formes dans les zones Est et Sud-Est par BAAMTARE et iii) l'acquisition de kit d'élimination d'aflatoxine par le PN-PTFM via le canal de l'ITA.

B. Installer vingt cinq (25) PTFM fonctionnelles:

Le PN-PTFM devait au titre de 2016, installer vingt cinq (25) plates-formes. Au terme de l'exercice, dix-huit (18) plates-formes ont été installées et se répartissent ainsi par zone :

- Zone Centre-Ouest : onze (11) plates-formes localisées à :
 - # Thiékène Sam –Sam (Département de Louga, commune de Mbédiène)
 - # Maka Diop (département Kébémér, commune de Thièp)
 - # Taby Fall (département de Tivaouane, commune de Merina Dakhar)
 - # Thiél (département de Linguère, commune de Thiél).
 - # Rimbakh (département de Louga, commune de Sakal)
 - # Dara Khara (département de Kébémér commune de Bandègne),
 - # Ngaraf (département de Kébémér commune de Bandègne)
 - # Thieungue (département de Louga, commune de Sakal)
 - # Santhiou Diokoul (département de commune de Bambey),
 - # Keur Amady Diakhou (département de commune de Notto)
 - # Mérina Ndiaye (commune de Thièp)
- Zone Est : (02) plate-formes sises à
 - # Sabadola (région de Kédougou)
 - # Mamakhono (région de Kédougou)
- Zone Centre : deux (02) plates-formes dans les villages de :
 - # Sam Thiallé (région de Kaffrine, commune de Diokoul)
 - # Boustane Diaw (région de Fatick, commune de Colobane)
 - # Ndalane Bambara (région de Kaolack, commune de Sibassor)

- Zone Sud-Ouest : deux (02) plates-formes dans les villages de :
 - # Dar Salam (département de Ziguinchor, commune de Nyassia)
 - # Mpack (département de Ziguinchor, commune de Boutoupa)

Les plate-formes non installées portent sur les villages ci-dessous répartis par zone :

| Zone | Village | Raison non-installation |
|--------------|-------------------------------------|---|
| Est | Kabateguinda (région de Kédougou) | Abri non construit |
| | Afia Dandémayo (région de Kédougou) | Abri non construit |
| | Bagnomba (région de Kédougou) | Abri construit mais non-conforme au plan édicté |
| | Toumania (région de Kédougou) | Bénéficie d'équipements offerts par la Coopération Autrichienne |
| Centre | Ngayène (région de Kaffrine) | Abri non construit |
| | Fass Mbayène (région de Kaffrine) | Abri non construit |
| Centre-Ouest | Keur Ibra Fall (région de Thiès) | Abri non-construit |

Outre cette difficulté des bénéficiaires à construire les abris, il faut souligner comme autre blocage au processus d'installation des plates-formes :

- # L'insatisfaction des réserves émises sur le lot de dix (10) combinés par Trouvay-Cauvin ;
- # Le défaut de prise en charge par ERPI des réserves émises par le Programme sur le lot de dix (10) moteurs alternateurs ;
- # Le défaut de livraison par 7VISION du lot de matériel électrique pour onze (11) plates-formes.

Il est à noter que neuf (09) des dix-huit (18) plates-formes installées n'ont pas encore été mises en service et que le processus se poursuit avec les CAC.

C. Réhabiliter les plateformes enregistrant des difficultés de fonctionnement

Dans le cadre de la consolidation des acquis, il était prévu la réhabilitation des plates-formes qui présentent des difficultés de fonctionnement à travers la mise en œuvre du nouveau système de maintenance du PN-PTFM. A cause du non recrutement du superviseur de maintenance dans la perspective de clôture du Programme, il a été décidé au mois d'Août de démarrer une opération de réparation d'urgence des PTFM pour préparer la fermeture du Programme.

A cet effet, une situation a été faite sur les plates-formes en panne et il a été décidé, compte tenu de l'inexistence de partenaires de mise en œuvre dans les zones Est et Sud-Est, de concentrer dans un premier temps les interventions au niveau des zones Centre et Centre Ouest.

Au niveau de la zone Centre-Ouest, 33 PTFM ont été réparées sur un objectif de 62 ; soit 53,23%. Dans la zone Centre, ce sont 10 PTFM qui ont été réparées sur un objectif de 19 ; soit 52,63%.

Il convient de noter que sur ce parc de ptfm à remettre en état dans les zones Centre et Centre-Ouest, vingt neuf (29) PTFM nécessitent un changement de moteurs. Pour ces ptfm, l'Unité de Coordination Nationale (UCN) avait jugé utile de ne pas intervenir ; le temps que des essais probants portant sur de nouveaux types de moteurs plus robustes et mieux adaptés aux conditions d'utilisation soient menés. Pour des raisons administratives, ces nouveaux types de moteurs, déjà identifiés, n'ont pu être acquis et testés dans les délais.

Toutefois, force est de constater que les interventions actuelles sur la majeure partie des plates-formes régulièrement en panne ne sont pas durables à long terme; la solution définitive étant le changement de type de moteur et/ou de source d'énergie du fait de la qualité des moteurs thermiques à travers une organisation inclusive de la maintenance comme prévu par le système de maintenance actuel.

3.2.1.3 Analyse des écarts et enseignements.

Un niveau de réalisation moyen a été enregistré pour ce produit. Cette situation est due aux non-respect des conditions contractuelles par les fournisseurs d'une part et d'autre part, du fait de la non finalisation de la construction des abris par les bénéficiaires.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 2.1

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | Observations |
|---|--|-------------|-----------|---------------------|--|
| 2.1 Trois cents (300) plates-formes dont une (01) avec réseau d'eau et d'électricité et cinq (05) fonctionnant au bio carburant sont installées | 1. nombre de conventions de partenariats signées et/ou suivies | 04 | 04 | 100% | |
| | 2. nombre de plateformes installées | 25 | 17 | 68% | Les autres plates-formes n'ont pu être installées du fait : # L'insatisfaction des réserves émises sur le lot de dix (10) combinés par Trouvay-Cauvin ; |

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | Observations |
|---------|----------------------------------|-------------|-----------|---------------------|---|
| | | | | | # La non prise en charge par ERPI des réserves émises par le Programme sur le lot de dix (10) moteurs alternateurs ; # Le défaut de livraison par 7VISION du lot de matériel électrique pour onze (11) plates-formes ; # La non finalisation des abris par six (06) villages. |
| | Nombre de plates-formes réparées | 81 | 43 | 50,1 | Les activités de réparation sont en cours avec CARITAS et GRADELS |

2.2 Produit

3.3 Objectif spécifique 3 : Assurer une gestion réussie du Programme

3.3.1. Produit 3.1 : Un Dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé.

3.3.1.1 Activités prévues

L'atteinte de ce résultat appelle à :

- 3.1.2 assurer le fonctionnement du Comité de Pilotage,
- 3.1.4 assurer les conditions d'un bon fonctionnement de l'UCN,
- 3.1.5 organiser l'atelier annuel de planification,
- 3.1.8 élaborer le plan de passation des marchés,
- 3.1.20 Organiser au moins deux (02) missions de recherche de financement

3.3.1.2 Bilan des activités.

Les réalisations durant cette année sont :

A. Tenir les réunions du Comité de Pilotage.

Une réunion du comité de pilotage restreint a été tenue le 28 avril 2016 à l'effet de réviser le Plan de Travail Annuel suite à la mise à disposition des ressources de la Fondation Bill et Melinda GATES. Etaient de la réunion la Direction des Moyennes et Petites Industries, la Division des Projets/Programmes de la Direction de l'Investissement, le PNUD et le PN-PTFM.

Une seconde réunion de comité consacrant l'examen des rapports annuels et de clôture a été tenue le 29 décembre 2016 et enregistré aussi la présence de la Direction des Moyennes et Petites Industries, de la Division des Projets/Programmes de la Direction de l'Investissement, de PNUD, du PN-PTFM et des autres partenaires du Programme.

B. Assurer les conditions d'un bon fonctionnement de l'UCN

La difficulté dans la mobilisation des ressources affectées au fonctionnement de l'UCN a été à l'origine des difficultés auxquelles Le PN-PTFM a été confronté pour le règlement à bonne date de ses charges de structure, le traitement régulier du personnel, l'acquisition des fournitures de bureau, des consommables informatiques, etc.

C. Organiser l'atelier annuel de planification

Conséquent à la clôture du Programme au 31 décembre 2016, une planification au titre de 2017 n'a pas été faite ; d'où la non tenue de l'atelier.

D. élaborer et transmettre le plan de passation des marchés.

Le plan de passation des marchés (PPM) du PN-PTFM au titre de l'exercice 2016, validé en interne, a été transmis à la DCMP le 13 janvier 2106, validé par cette dernière le 21 janvier 2016 et figure sur le portail des marchés publics.

E. Procéder à deux (02) missions de recherche de financement

Les missions de recherche de financement étaient subordonnées à la validation du document d'extension 2017-2019 qui devait servir de support. Vu que le document n'a pu être validé, ces missions n'ont pas été menées.

3.3.1.3 Analyse des écarts et enseignements (sur le Produit).

Les activités du produit 3.1 ont été partiellement réalisées du fait de difficultés financières et du retard enregistré dans la validation du document d'extension.

Evolution des indicateurs de l'extrait 3.1

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | |
|---|--|-------------|-----------|---------------------|--|
| 3.1 Un dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé | 1. nombre de réunions de comité de pilotage tenues | 02 | 02 | 100% | |

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | |
|---------|--|-------------|-----------|---------------------|--|
| | 2. nombre de mois de salaire payés à temps | 12 | 3 | 25% | Les retards consécutifs dans la mise en place des ressources et la nature des fonds prenant en charge ce poste ont induit de récurrents retards de paiement des salaires |
| | Nombre d'ateliers de planification tenus | 01 | 0 | 0% | L'atelier n'a pas été tenu du fait de la clôture du Programme en 2016 |
| | 5. nombre de plans de passation de marché élaborés | 1 | 1 | 100% | |
| | 4. le nombre de conventions de financement signées | 01 | 0 | 0% | Le Document d'Extension qui devait servir de support à la recherche de financement n'a pu être validé |

Résultat 3.3.2 : Un Dispositif de Suivi-Evaluation-Contrôle est défini et opérationnalisé

3.3.2.1 Activités prévues

Les activités liées à ce Produit sont :

- 3.2.2 élaborer des rapports périodiques par le suivi rapproché des PTFM,
- 3.2.3 organiser six (06) missions de suivi par l'UCN :
- 3.2.4 assurer la prise en charge des missions de suivi par la tutelle,
- 3.2.9 procéder à l'évaluation de la viabilité financière et technique de la PTFM
- 3.2.11 Procéder à l'évaluation de l'impact socio-économique de la PTFM

3.3.2.2 Bilan des activités.

A. élaborer des rapports périodiques par le suivi rapproché des PTFM :

Les missions assignées aux CAC consistent essentiellement à (i) apporter aux Comités Féminins de Gestion (CFG), aux meuniers et autres acteurs de la plateforme, l'appui nécessaire à la maîtrise de l'exploitation de la plateforme par l'appropriation des outils de gestion, ii) assurer l'animation en vue de la pérennité des plates-formes et des unités économiques et (iii) faire le suivi de toutes les plateformes installées dans les différentes zones et des infrastructures économiques existantes (ETAAL, CENCOM, E.MPE, périmètres maraîchers), réseaux d'eau et d'électricité à travers la mesure de leurs performances et la collecte des données découlant de leur exploitation.

Aussi, devront-elles, plus particulièrement dans cette phase du Programme, identifier les plates-formes éligibles à une revue d'autonomisation ; l'objectif étant à terme, d'autonomiser toutes les plates-formes satisfaisant aux conditions requises.

Cette activité a été à nouveau affectée par le recrutement tardif des CAC ; les contrats avec ces partenaires d'exécution ayant été signés le 10 mai 2016.

Ainsi, au titre de l'exercice cinq (05) rapports trimestriels ont été reçus de ces partenaires de mise en œuvre et portent sur les activités réalisées dans les zones Centre ; Centre-Ouest et Sud-Ouest :

Ces rapports font état des activités réalisées sur le terrain et qui portent essentiellement sur :

- l'animation autour de la construction des abris,
- la mise en service des plates-formes ;
- la formation des CFG et des meuniers dans la zone sud-ouest,
- les formations sur les techniques de production
- l'identification des plates-formes éligibles à l'autonomisation dans la zone centre-ouest ;
- la revue technique des plates-formes en panne,
- la réparation des plates-formes en difficulté
- la collecte de données d'exploitation,
- les aspects organisationnels soutenant le fonctionnement de la plate-forme,
- etc.

Il est toujours à noter la récurrence des dysfonctionnements notés dans le suivi des plates-formes par les CAC et consécutifs :

- # *au retard dans le processus de sélection des CAC* : du fait des contraintes liées au dispositif du code des marchés publics, la sélection des CAC au titre de 2016 a connu un retard qui a eu comme effet, l'absence sur une longue période (de janvier à mai) d'opérateurs sur le terrain.
- # *aux difficultés dans la mobilisation des ressources* : En effet, les CAC qui d'habitude recevaient leur budget au début de chaque trimestre ne seront, comme pour l'exercice précédent, payé qu'*après service fait* ; les paiements au titre de 2016 s'opérant sur les ressources du BCI.
- # *à la qualité de l'équipe de la CAC dans certaines zones* : Du fait de la nature des nouveaux contrats qui les lient avec le PN-PTFM, certaines des ONG-CAC n'ont pu maintenir les membres de leur CAC qui, par ailleurs, pour avoir bénéficié de toutes les formations au niveau national comme sous-régional sur la plate-forme, justifiaient d'une bonne maîtrise de la démarche plate-forme.

Du fait de ces difficultés évoquées, le suivi est qualitativement et quantitativement affecté ; la présence sur le terrain étant très irrégulière ; ce qui laisse les bénéficiaires à elles-mêmes, et ce, sur une longue période, sans encadrement dans la gestion des plates-formes et la tenue des outils de gestion.

B. organiser au moins six (06) missions de suivi par l'UCN :

L'unité de Coordination Nationale du PN-PTFM a effectué au cours de cet exercice 06 missions de suivi ainsi réparties par zone :

- # Zone centre (régions de Kaolack, Fatick, Diourbel et Kaffrine) : 1 mission
- # Zone Centre-Ouest (régions de Thiès et de Louga) : 2 missions
- # Zone Est (régions Tambacounda- Kédougou) : 2 missions et
- # Zone Sud-Ouest (région de Ziguinchor) : 1 mission

Cependant, il est important de préciser que, du fait des contraintes financières, ces missions ont porté sur un échantillon très faible de plates-formes ; ce qui altère la qualité du suivi.

Néanmoins, ces missions de supervision des activités de terrain dévolues aux ONG-CAC, outre l'opportunité qu'elles offrent d'échanger avec les bénéficiaires quant aux effets de la plate-forme et leur appréciation de la mise en œuvre des activités par les CAC, ont permis d'apprécier :

- ✓ L'état d'exécution des contrats nous liant avec les ONG-CAC,
 - ✓ Les effets de nos réalisations,
 - ✓ Les opportunités existant au niveau des sites visités en termes de développement d'activités économiques autour de la plate-forme,
- Ces visites ont permis à l'UCN d'apprécier le niveau d'exploitation des ptfm,

C. Assurer la prise en charge des missions de suivi par la tutelle

Une revue a été réalisée par une équipe de la Direction des Petites et Moyennes Industries. Cette mission menée sur la période du 22 au 28 juin 2016 et a porté sur un échantillon de quarante-cinq (45) villages des régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine, Diourbel, Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Ziguinchor, Thiès et Louga.

Par ailleurs, le Directeur des Petites et Moyennes Industries a eu à participer à la mission préparatoire de la visite du congrès américain organisée le 17 février 2016 à Thiokhole (région de Thiès) et à la visite du congrès américain effectuée le 03 juin à Tatène Bambara et à Thiokhole.

3.3.2.3 Analyse des écarts et enseignements

Le niveau de réalisation des activités du Produit 3.2 est peu satisfaisant ; un retard non négligeable ayant été enregistré dans la sélection des CAC en sus de l'effritement des équipes initiales de ces dernières ; la combinaison de ces facteurs a altéré la qualité du suivi.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrant 3.2

| Produit | Indicateurs | Cibles 2014 | Réal 2015 | Taux de réalisation | Observations |
|----------------|--|--------------------|------------------|----------------------------|--|
| | 1. nombre de rapports de mission de suivi rapproché/trimestriel des PTFM élaborés. | 12 | 07 | 58% | Il était prévu le recrutement de quatre CAC à compter du mois d'avril et qui produirait chacun un rapport par trimestre ; soit 12 rapports au terme de l'exercice. Le processus de recrutement des trois |

| Produit | Indicateurs | Cibles 2014 | Réal 2015 | Taux de réalisation | Observations |
|---------|---|-------------|-----------|---------------------|--|
| | | | | | CAC a été finalisé le 10 mai 2016 celui de la 4 ^{ème} CAC le 26 mai 2016 ; d'où la production de sept (07) rapports sur l'objectif annuel de 12. |
| | 2. nombre de rapports de missions d'appui fournis par l'UCN | 18 | 14 | 78% | L'UCN a effectué treize (13) missions de suivi ; ces missions ont cependant couvert un échantillon très réduit du portefeuille de Plateforme. |
| | 3. nombre de missions de suivi effectués par la tutelle | 02 | 01 | 50% | La mission prévue pour le second semestre n'avait pu être menée du fait de l'indisponibilité des ressources de la FBMG qui étaient prévues à cet effet. Elle sera menée avant la fin de cette année grâce aux ressources additionnelles mises en place par la tutelle technique. |

3.3.3 Produit 3.3 : Un Plan de Communication est élaboré et exécuté

3.3.3.1 Activités prévues

Les activités liées à ce Produit sont :

3.3.7 confectionner des supports de communication

3.3.8 Organiser un atelier de lecture et de validation du Document d'extension du PN-PTFM

3.3.3.2 Réalisations

A. Confectionner des supports de communication.

Pour cet exercice, le PN-PTFM devait mettre en œuvre une communication institutionnelle axée autour de ses réalisations. Pour ce faire des émissions télévisées et radiophoniques portant sur les résultats du Programme et les effets de ses interventions étaient planifiées.

Il était également prévu la production et la diffusion de supports de capitalisation des acquis et leçons apprises.

Au titre de la mise en œuvre de cette planification, le PN-PTFM a fait diffuser le dimanche 17 janvier 2016, sur le RTS1, à une heure de grande audience (après le journal télévisé de 20h) un publi-reportage sur la plate-forme multifonctionnelle à travers lequel, outre les réalisations mises en exergue, les bénéficiaires, les autorités locales et centrales ont eu à faire des témoignages sur les effets induits par la plate-forme sur le vécu des populations rurales bénéficiaires.

La diffusion du publi-reportage a permis aux autorités et partenaires techniques et financiers d'une part, d'apprécier l'impact des interventions du Programme à travers les témoignages des bénéficiaires et les effets constatés au niveau des sites d'implantation de plates-formes et d'autre part, de prendre connaissance des difficultés (processus d'acquisition n'assurant pas des équipements de qualité et à bonne date) qui, levées, permettrait de renforcer les performances enregistrées. Elle a aussi constitué un prétexte pour élargir le rayon de sensibilisation de la cible potentielle sur le concept et la démarche plate-forme.

Aussi, trois (03) roll up ont été produits ainsi que deux mille deux cents (2.200) plaquettes traitant des résultats et effets de la plate-forme et diffusées à grande échelle.

Le PN-PTFM a aussi échangé sur sa démarche et ses réalisations à l'occasion de l'atelier national de partage sur les actions du NEPAD organisé les 03 et 04 novembre 2016 par le Ministère de l'Intégration Africaine, du NEPAD et de la Promotion de la bonne Gouvernance en collaboration avec l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD.

Par ailleurs, le PN-PTFM a participé à la FIKA (Foire Internationale de Kaolack) tenue à Kaolack du 26 avril au 08 mai 2016 à travers les GPF de Bicole, Mboudaye Sérère et de Bill Bambara qui ont exposé divers produits (granulés, poudre de gombo, riz pluvial et oignons exploités dans les périmètres rizicoles et maraîchers, etc.).

Par contre, après évaluation en interne, il a été estimé que toutes les innovations du PN-PTFM avaient déjà fait l'objet de capitalisation; quatre rapports de capitalisation portant sur les thèmes « GA-PTFM », « Espace MPE », « Bancs Villageois » et « Production maraîchères » ayant déjà été produits par des consultants avec l'appui du PREP. Par conséquent, il a été jugé de l'inopportunité d'en produire d'autres.

Aussi, les émissions radiophoniques rurales prévues avec les CAC n'ont pas été tenues; ces dernières ayant opté de mettre l'emphase sur les réparations, la redynamisation de certains CFG et la collecte des données.

Il peut être envisagé, en collaboration avec les CAC, de tenir ultérieurement ces émissions pour mieux communiquer avec la cible sur la clôture du Programme.

B. Organiser un atelier de validation du Document d'Extension :

La tenue de cet atelier devait permettre aux membres du Comité Local d'examen des Projets et Programmes (CLEP) de valider et de signer le Document d'Extension du Programme.

Un projet de Document d'Extension du Programme sur la période 2017-2019 a été élaboré et transmis aux autorités de tutelle. Cependant, le processus de validation n'a pu se poursuivre suite à la décision de clôturer cette phase au 31 décembre 2016.

3.3.3.3. Analyse des écarts et enseignements.

Le niveau de réalisation est moyen du fait de la faiblesse des ressources disponibles.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 3.3

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | Observations |
|---------|---|-------------|-----------|---------------------|--|
| | 4. nombre de publi-reportage diffusés | 03 | 01 | | Les deux (02) reportages dans les villages de Bicole et de Baal Dioy programmés avec la réalisation de l'émission DEGGO de la RTS1 n'ont pu être réalisés du fait d'abord de la réception tardive des fonds GATES dédiés à l'activité et ensuite du calendrier chargé du réalisateur de l'émission |
| | Nombre d'émissions radiophoniques réalisées | 12 | 0 | 0% | Les CAC en charge de la réalisation des émissions ont, compte tenu de la situation sur le terrain, mis l'accent sur les réparations, la redynamisation des CFG et la collecte des données |
| | Nombre de dépliants confectionnés | 2000 | 1200 | 60% | |
| | Nombre de roll up confectionnés | 03 | 03 | 100% | |
| | Tableaux enseignes | 40 | 40 | 100% | |

3.3.4. Produit 3.4 « Un Plan de Renforcement des Capacités est élaboré et validé ».

3.3.4.1 Activités prévues

Les activités prévues pour l'atteinte des objectifs de ce produit sont :

- 3.4.9 former cinquante (50) meuniers à l'utilisation des modules de base,**
- 3.4.10 former douze (12) meuniers à l'utilisation des modules complémentaires,**
- 3.4.12 mettre en place et former vingt-cinq (25) CFG**
- 3.4.19 assurer la formation de cent quatre-vingt (180) bénéficiaires aux techniques de production et de transformation des produits alimentaires**
- 3.4.99 renforcer les capacités de l'UCN et de ses partenaires**

3.3.4.2 Réalisations

A. former cinquante (50) meuniers à l'utilisation des modules de base

Il était prévu pour cette période, dans le cadre de l'installation de vingt-cinq (25) plates-formes, la formation de cinquante (50) meuniers dans le domaine de la gestion technique des équipements.

Au terme de la période, trente-quatre (34) meuniers ont été formés à l'entretien et la conduite des équipements de la plate-forme et se répartissent ainsi par zone :

▪ **Zone Centre-Ouest**

- Thiékène Sam –Sam (Département de Louga, commune de Mbédiène)
- Maka Diop (département Kébémér, commune de Thièp)
- Taby Fall (département de Tivaoune, commune de Merina Dakhar)
- Thiél (département de Linguère, commune de Thiél).
- Rimbakh (département de Louga, commune de Sakal)
- Dara Khara (département de Kébémér commune de Bambègne),
- Ngaraf (département de Kébémér Bambègne).

▪ **Zone Centre :**

- Mande Keur Mignane (Département de Guinguénéo, commune d'Ourour),
- Saté Waly (Département de Guinguénéo, commune de Khelcom Birane),
- Wardiakhal (Département de Guinguénéo, commune de Khelcom Birane)
- Katakél (Département de Kaffrine, commune de Kathiote)
- Nguéssine (Département de Fatick, commune de Loul Séssène)
- Bamba Dalla Thiakho (Département de Foundiougne, commune de Keur Saloum Diané)
- Dassilamé Socé (Département de Foundiougne, commune de Toubacouta).

▪ **Zone sud-ouest :**

- Dar Salam (département de Ziguinchor, commune de Nyassia))
- Mpack (département de Ziguinchor, commune de Boutoupa).

Les CAC poursuivront la formation des meuniers des autres plates-formes installées et non encore mises en service.

B. Former douze (12) meuniers à l'utilisation des modules complémentaires

Les observations sur les modules complémentaires antérieurement acquis n'étant pas encore été prises en charge par le fournisseur, la formation des meuniers n'a pu être effectuée ; cette activité devant être, pour rappel, concomitante à la mise en service des équipements

C. Mettre en place et former vingt-cinq (25) CFG

La planification de la période portait sur la mise en place et la formation de seize (16) CFG.

Le PN-PTFM a appuyé la mise en place de neuf (09) CFG ainsi répartis par zone :

▪ **Zone Centre-Ouest : sept (07) CFG**

- Thiékène Sam –Sam (Département de Louga, commune de Mbédiène)
- Maka Diop (département Kébémér, commune de Thièp)

- Taby Fall (département de Tivaouane, commune de Merina Dakhar)
- Thiél (département de Linguère, commune de Thiél).
- Rimbakh (département de Louga, commune de Sakal)
- Dara Khara (département de Kébémér commune de Bambègne),
- Ngaraf (département de Kébémér, commune de Bambègne).

▪ Zone Sud-Ouest : Deux (02) CFG :

- Dar Salam (département de Ziguinchor, commune de Nyassia))
- Mpack (département de Ziguinchor, commune de Boutoupa)

Ces CFG ont été ensuite formés dans le domaine de la gestion organisationnelle, financière et comptable de la plate-forme. Au terme du processus, soixante-trois (63) personnes ont été formées dans la zone Centre-Ouest (voir liste en annexe). Dans la zone Sud-Ouest, en sus des membres du CFG, les formations ont été élargies aux jeunes des villages ; ce qui a permis de toucher une trentaine de personnes.

Comme pour les meuniers, la formation des CFG des autres plates-formes installées et non encore mises en service sera poursuivie par les CA.

D. assurer la formation de cent quatre-vingt (180) bénéficiaires aux techniques de transformation des produits agro-alimentaires

Le PN-PTFM a organisé deux(02) sessions de formation aux techniques de production au profit de quarante (40) membres de GA-PTFM. Ces sessions sont ainsi réparties par GA-PTFM et par thème :

| Zone | Thème | GA-PTFM | Nbre formées |
|--|--|------------------|--------------|
| Centre-Ouest (régions de Thiès et de Louga) | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de transformation de céréales locales ; - Techniques de transformation de bissap - Techniques de transformation de moringha | Notto Diobass | 20 |
| Centre (régions de Kaolack, Fatick ; Kaolack et Diourbel) | <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de transformation de céréales locales ; | Porokhane | 20 |

Ces sessions de formation ont permis aux femmes bénéficiaires d'acquérir des connaissances en termes de procédés et d'équipements de transformation (développement du capital humain) et de mener des activités économiques autour de la valorisation des ressources locales (création de valeur ajoutée locale et génération de revenus)

3.3.4.3 Analyse des écarts et enseignements

Le niveau de réalisation des activités de ce produit est assez faible ; toutes les activités étant corrélées aux installations de plates-formes qui n'ont pas atteint le niveau projeté.

Niveau d'atteinte des indicateurs de l'extrait 3.4

| Produit | Indicateurs | Cibles 2016 | Réal 2016 | Taux de réalisation | Observations |
|--|--|-------------|-----------|---------------------|---|
| 3.4 Un plan de renforcement des capacités des acteurs est élaboré et exécuté | 1. nombre de meuniers formés à l'utilisation des modules de base | 50 | 34 | 68% | La formation des 16 autres meuniers sera poursuivie par les CAC |
| | 2. nombre de meuniers formés à l'utilisation des modules complémentaires | 12 | 0 | 0% | Les réserves sur les modules complémentaires n'ont toujours pas été levées ; d'où l'incapacité de procéder à cette formation pour éviter une déperdition des acquis |
| | 3. Nombre de CFG formés | 25 | 09 | 28,5% | 09 CFG ont été formés sur le parc de 18 ptfm installées. La formation des 9 autres CFG sera poursuivie par les CAC. Sept (07) autres CFG n'ont pu être mise en place, leurs PTFM n'ayant pas été installées pour les raisons sus-mentionnées. |
| | 4. Nombre de femmes formées aux techniques de production | 180 | 40 | 22% | Cette formation devait être corrélée au démarrage des activités des ETAAL. Ces dernières n'ayant toujours pas été installées pour les raisons évoquées précédemment, les objectifs n'ont pu être atteints |

• AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES

▪ Participation à l'atelier du PN-BIOGAZ

Une équipe du PN-PTFM composée du Coordonnateur, de l'Expert en Appui Technique et Technologique, du Responsable Administratif et Financier et de l'Expert en Suivi Evaluation a participé à l'atelier de formation sur les outils de gestion organisé par le PNB-SN à Dakar sur la période du 22 au 26 février à Dakar. Cet exercice de formation des partenaires de mise en œuvre sur la démarche et les outils du PNB-SN a été l'occasion aussi pour le PN-BIOGAZ de faire le point avec ses partenaires et d'élaborer, de manière participative, un plan indicatif des actions prioritaires à mener sur les trois mois à venir.

▪ Présentation des plates-formes et ETAAL à la mission de sélection des Projets/Programmes à visiter par le Congrès Américain

Le PN-PTFM, en rapport avec la Direction des Moyennes et Petites Entreprises (DPME) a organisé le 17 février 2016 à Thiokhol et à Tatène (région de Thiès) une visite au profit d'une délégation dépêchée par le Gouvernement Américain à l'effet de sélectionner les Projets et Programmes qui seront susceptibles d'être visités par des membres du Congrès Américain. A l'issue de cette visite, le PN-PTFM a été sélectionné pour bénéficier de ladite visite du Congrès qui s'est déroulée en juin 2016.

▪ Organisation Atelier inter CAC

Le PN-PTFM a organisé, à Kaolack, sur la période du 08 au 09 mars 2016, un atelier inter CAC qui a enregistré la participation des partenaires de mise en œuvre des zones Centre (Kaolack, Fatick, Diourbel et Kaffrine), Centre-Ouest (Thiès et Louga), Est (Tambacounda et Kédougou) et Sud-Est (Kolda et Sédhiou).

Cet atelier a été l'occasion de partager et d'évaluer le bilan des activités de chaque CAC sur la période 2015, mais aussi de re-planifier les activités de 2015 non encore exécutées et de discuter des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre mais aussi des nouvelles orientations du Programme.

▪ Visite de plates-formes par des membres du Congrès Américain :

Des membres du congrès américain, dans le cadre de l'évaluation de Projets/Programmes financiers sur ressources américaines, ont effectué le 03 juin une visite des plates-formes de Tatène Bambara et de Thiokhole (région de Thiès, commune de Notto Diobass). Ont participé à cette visite, la Direction des Petites et Moyennes Industries, la Sous-Préfecture de Notto Diobass, le PNUD et Le Programme Régional Energie Pauvreté (PREP).

▪ Mission Consultant PNUD commis dans le cadre de la mise à l'échelle

Au terme de ce cycle de financement (prévu en décembre 2016) et eu égard aux résultats enregistrés, au potentiel et à la demande de plates-formes multifonctionnelles non encore couverts au sein des pays bénéficiaires, aux mutations du concept plate-forme et au nombre élevé de pays manifestant leur souhait d'intégrer le réseau PN-PTFM, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), toujours en collaboration avec la Fondation Bill et Melinda GATES (FBMG), envisage, dans le cadre d'une seconde phase, de développer une stratégie régionale i) de mise à niveau et ii) de mise à l'échelle des entreprises agroalimentaires rurales et des systèmes d'autonomisation des femmes en Afrique Subsaharienne.

A cet effet, il a commis un consultant en vue d'appuyer ce processus de changement d'échelle mais aussi de mise à niveau qui consiste à inventorier et appuyer, au niveau de cinq (05) pays (le Mali, le Burkina Faso, la Guinée, le Togo et le Sénégal), les plateformes qui n'ont pas encore atteint leur potentiel en termes de performances et de compétences souhaité. A cet effet, le consultant a séjourné au Sénégal sur la période du 08 au 12 août 2016.

▪ **Participation à la Table Ronde sur les Energies Renouvelables et Symposium sur les PTFM (PNUD/NEPAD)**

Sur invitation du PREP, une équipe de l'UCN conduite par le Coordonnateur National et composée des experts du PN-PTFM et du RAF a participé à ladite rencontre organisée du 12 au 13 décembre 2016 à Dakar dans les locaux du King Fahd Hôtel. Cette rencontre a réuni plusieurs programmes nationaux et institutions d'Afrique (CEDAO, NEPAD, PNUD, CEMAC.), autour des questions énergétiques axés sur des projets présentés par presque tous les pays participants ; les agro-entreprises comme les Plateformes Multifonctionnelles (PTFM) ont également occupé une bonne place dans l'agenda de la conférence qui offre de fortes opportunités pour l'outil PTFM.

La présence des ministères en charge de l'Industrie, de l'énergie et du Développement des Energies renouvelables qui ont fait des interventions remarquables sur l'exemple du Sénégal en termes de développement des énergies renouvelables, autorise à espérer un partenariat fécond avec les bailleurs représentés à la rencontre.

A cet effet, le GPF de Thiokhole (région de Thiès) a animé dans le hall du King Fahd Hôtel, une exposition vente des produits transformés par les femmes membres de l'ETAAL dudit village. Le stand a ainsi enregistré une visite massive des participants au séminaire qui se sont empressés de faire des achats de produits particulièrement ceux dérivés du Moringha. En plus de cette exposition, Mme Ndèye Fatou NDIAYE, Présidente du GA-PTFM Diobass a fait sur le PN-PTFM un important témoignage du reste très apprécié de l'assistance.

▪ **Participation à l'atelier de validation du CPAP organisé par le PNUD**

Le 16 novembre 2016, l'UCN du PNPTFM a participé l'atelier de validation du Plan d'Action du Programme Pays (CPAP) 2012-2018 du PNUD, tenu à Dakar. L'atelier a été ouvert par le représentant du Ministre de l'économie et des finances et a enregistré la participation du Directeur Général du Bureau Opérationnel et de Suivi (BOS) du PSE, du Directeur Pays du PNUD au Sénégal, de plusieurs autorités et partenaires. Les responsables du PNUD ont présenté :le Contenu du CPAP, le cadre des ressources et de résultats de chacun des programmes phares retenus à savoir le Programme Gouvernance des Politiques Publiques (GPP), le Programme de renforcement des dynamiques de développement économique et social (PRODES) , le Programme Appui à l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques pour le développement durable (PRODAC). Au terme des présentations des groupes de travail ont été constitués par Programmes et les experts du PNPTFM ont participé au groupe du PRODES .L'atelier a été clôturé au terme de la présentation des travaux des groupes pour faciliter la rédaction du document final.

▪ **Participation à l'atelier de Partage des résultats du NEPAD**

Le 03 novembre 2016, l'UCN a été invitée à participer à l'atelier de partage des actions du NEPAD tenu à Dakar et organisé par le Ministère de l'Intégration Africaine, de la Promotion de la Bonne Gouvernance et du NEPAD . Plusieurs panels ont été dirigés par des spécialistes et autorités désignés à cet effet. Le PNPTFM a présenté les réalisations - cinq (05) ETAAL – sources d'un co-financement avec le NEPAD/Fonds Espagnol pour l'autonomisation des femmes africaines.

▪ **Participation au Salon de l'Alimentation et l'Emballage**

Le Ministère de l'industrie et des Mines a participé au salon de l'alimentation et de l'emballage organisé du 09 au 12 avril 2016 au CICES par SISEMI et HAGE au nom de SIPAL et SIES après fusion des deux salons qui ont finis de prouver leur importance dans le calendrier des événements pour la promotion des relations d'affaires dans la sous région ouest africaine. A l'occasion, le PNPTFM à travers le GA de Noto Diobass a participé à l'exposition dans le stand du MIM ; ce qui lui a permis de s'informer sur les nouveautés en matière d'emballage, de rencontrer des fournisseurs d'emballages et de vendre des produits.

La fusion des deux salons SIPAL et SIES vise principalement le développement des activités, le professionnalisme, le commerce inter africain, la promotion des relations d'affaire, la création de cadre d'information et d'échanges d'expérience.

SYNTHESE DES RESULTATS

Il a été noté au niveau des zones d'intervention du Programme, les effets induits suivants :

1. L'élargissement des opportunités de création de richesses grâce à :

- ✓ la promotion de l'entrepreneuriat à travers les projets collectifs initiés par les groupements d'affaires et les transformatrices dans les villages bénéficiaires ;
- ✓ un meilleur accès aux services financiers en milieu rural, notamment dans les villages bénéficiaires ;

2. L'émergence de l'esprit entrepreneurial chez les femmes rurales à travers :

- ✓ La conduite des projets collectifs par les groupements d'affaires (GA-PTFM) et les femmes transformatrices des villages disposant de plates-formes,
- ✓ Les appels de fonds des GA-PTFM et des femmes transformatrices par le biais de services financiers en milieu rural pour financer leurs activités.

3. La création de richesses en milieu rural à travers :

- ✓ L'installation d'unités de transformation des ressources locales et
- ✓ La mise en place d'Espaces MPE

4. L'intérêt accru des parties prenantes dans la mise en œuvre du Programme plate-forme qui se manifeste à travers:

- ✓ l'implication encore plus grandissante des élus locaux dans la mise en œuvre du Programme ;
- ✓ la perception de plus en plus marquante de la problématique de l'accès aux sources d'énergie fournie par la plateforme ;

5. Le développement et la promotion de l'expertise locale à travers :

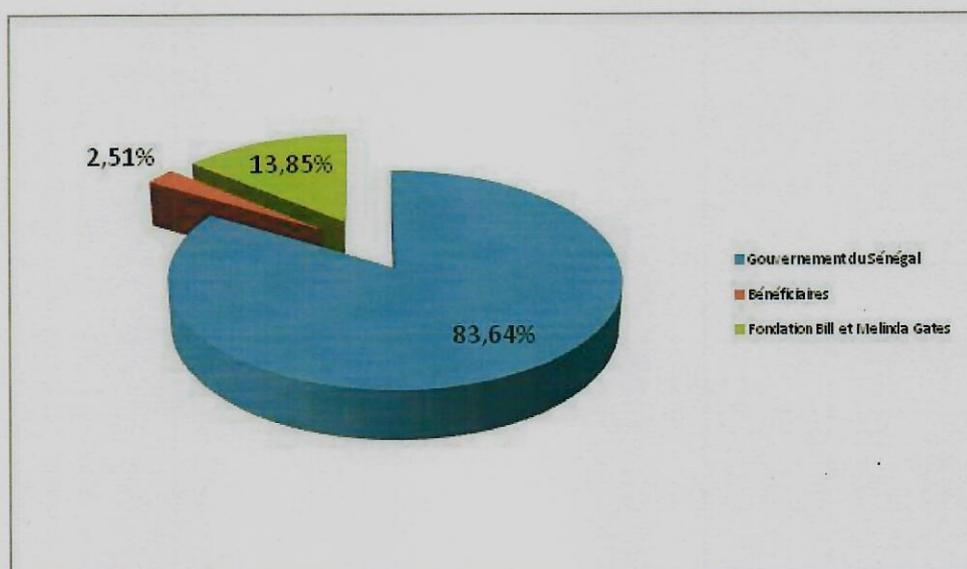
- ✓ le Renforcement des dynamiques organisationnelles au niveau des localités bénéficiaires ;
- ✓ la formation des artisans locaux (soudeurs, électriciens, meuniers, etc.) ;
- ✓ les sessions de renforcement de capacités en matière de maîtrise des techniques de gestion et transformation de ressources locales.

6. ETAT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Le budget du Plan de Travail Annuel révisé s'élève à six cent cinquante sept millions cinq cent cinquante un mille cent vingt huit (657 551 128) F CFA et se répartit comme suit :

| SOURCES DE FINANCEMENT | \$ | FCFA |
|---------------------------------|---------------------|--------------------|
| Gouvernement du Sénégal | 945 541,94 | 550 000 000 |
| Fondation Bill et Melinda GATES | 156 532,11 | 91 051 128 |
| Bénéficiaires | 28 366,26 | 16 500 000 |
| TOTAL | 1 130 440,31 | 657 551 128 |

1 Dollar = 581,677 Fcfa



TABEAU D'EXECUTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU 31 DECEMBRE 2016

| SOURCE DE FINANCEMENT | Montant budgétisé A | Montant demandé B | Solde début de la période C | Alloué D | Disponible E=C+D | Taux de couverture F=E/B | Dépense G | Solde fin de période | Taux d'Exécution Financière (TEF) R=G/E | TEB J=(G+H)/A |
|-------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------------------|--------------------|-------------------------|---|------------------|
| GOUVERNEMENT DU SENEGAL | 550 000 000 | 550 000 000 | - | 550 000 000 | 550 000 000 | 100,00% | 507 934 025 | 42 065 975 | 92,35% | 92,35% |
| FONDATION EMG | 91 051 128 | 91 051 128 | 68 696 | 90 982 432 | 91 051 128 | 100,00% | 91 051 128 | - | 100,00% | 100,00% |
| BENEFICIAIRES | 16 500 000 | 16 500 000 | - | 7 500 000 | 7 500 000 | 45,45% | 7 500 000 | - | 100,00% | 45,45% |
| TOTAL | 657 551 128 | 657 551 128 | 68 696 | 648 482 432 | 648 551 128 | 98,63% | 606 485 153 | 42 065 975 | 93,51% | 92,23% |

L'exécution sur le BCF rime que les engagements liquidés

⇒ **La couverture financière :**

Les financements reçus durant la période se chiffrent à 648.551.128 FCFA sur un montant sollicité de 657.551.128 FCFA; soit un taux de couverture des demandes de fonds de 98,63%, représentant les contributions de l'Etat, de la FBMG et des bénéficiaires.

Le taux de couverture par bailleur se présente ainsi :

- ✓ Etat du Sénégal: 550.000.000 FCFA disponible sur un montant sollicité de 550.000.000 FCFA ; soit un taux de couverture de 100% ;
- ✓ FBMG: 91.051.128 FCFA disponible sur un montant sollicité de 91.051.128 FCFA ; soit un taux de couverture de 100% ;
- ✓ Bénéficiaires : 7.500.000 FCFA disponible sur un montant sollicité de 16.500.000 FCFA ; soit un taux de couverture de 45,45% ;

⇒ **L'exécution budgétaire :**

Le PN-PTFM a enregistré un taux d'exécution budgétaire (TEB) de 92,23% ainsi constitué :

- ✓ TEB sur fonds Gouvernement du Sénégal : 92,35%,
- ✓ TEB sur fonds GATES : 100,00%,
- ✓ TEB sur contribution bénéficiaires : 45,45%.

⇒ **L'exécution financière :**

Le PNPTFM a enregistré au titre de l'exercice 2016, un taux d'exécution financière de 93,51%. L'exécution financière par partenaire financier se présente ainsi qu'il suit :

- ✓ TEF Etat du Sénégal : 92,35% ;
- ✓ TEF FBMG : 100,00% ;
- ✓ TEF Bénéficiaires : 100,00%.

VII GESTION ET COORDINATION DES ACTIVITES

(i) **Ressources humaines :**

L'Unité de Coordination Nationale (UCN) est basée à Kaolack, à environ 200 km de la capitale, Dakar. Elle est composée de :

- ⇒ Un (01) Coordonnateur National,
- ⇒ Cinq (05) Experts,
 - ❖ Expert en Animation & Communication
 - ❖ Expert en Suivi-Evaluation Contrôle
 - ❖ Expert en Appui aux Activités Economiques
 - ❖ Expert en Appui Technique & Technologique
 - ❖ Expert en Renforcement des Capacités
- ⇒ Un (01) Responsable Administratif et Financier,
- ⇒ Un (01) Assistant Administratif et Financier,
- ⇒ Une (01) Assistante de Direction,
- ⇒ Un (01) Comptable des matières,
- ⇒ Quatre (04) chauffeurs,
- ⇒ Un (01) Agent de service,
- ⇒ Deux (02) gardiens.

(ii) Gestion comptable

Le PN-PTFM a utilisé comme système d'information comptable le logiciel de gestion «TOMPRO», à partir duquel sont générés les rapports financiers.

Le Comptable des matières tient les registres et documents ci-dessous:

- ❖ livre journal des matières ;
- ❖ fiches de consommation des stocks ;
- ❖ bons d'entrée et de sortie ;
- ❖ fiches d'inventaire.

(iii) Activités de communication

- ❖ Réunions et séances de travail interne (UCN): dix-huit (18) réunions et séances de travail pour une durée moyenne de deux (02) heures, ont été tenues au niveau de l'UCN. Certaines réunions ont été d'un caractère purement technique pour l'examen de questions spécifiques.
- ❖ Correspondances administratives : deux-cent-cinquante-huit (258) correspondances réparties comme suit :
 - **Départ** : cent seize (116) lettres signées par le Coordonnateur
 - **Arrivée** : cent quarante-deux (142) correspondances reçues.
- ❖ Pour la mise en œuvre du Programme, l'UCN a institué et intégré des cadres de concertation et d'échanges tels que les réunions de coordination qui sont les instances de planification et de suivi des activités.

VIII. DIFFICULTES RENCONTREES :

Comme pour l'exercice précédent, le PN-PTFM a fait face, au cours de cette année, à des difficultés d'ordre financier, institutionnel et administratif.

1. Les difficultés d'ordre financier :

i) Les ressources de la Fondation Bill et Melinda GATES sur lesquelles étaient programmées des activités essentielles, n'ont pu être intégrées dans le plan de travail initial du fait des contraintes liées aux procédures du PNUD. C'est finalement au mois d'avril que ces ressources ont finalement pu être planifiées et les fonds demandés au titre du 2nd trimestre, mises à la disposition du Programme le 21 juin 2016.

Cette disponibilité tardive des fonds GATES a gêné la mise en œuvre des activités de 2016.

ii) Il est aussi à noter que le financement des activités dévolues aux CAC est pris en charge sur les ressources inscrites sur le BCI ; ce qui, comme pour l'exercice précédent, a posé d'énormes difficultés aux CAC qui, habituées par le passé à recevoir en début de chaque trimestre des ressources (GATES) pour l'exécution des activités trimestrielles, ont été contraintes à préfinancer toutes les activités annuelles. A la pratique, il s'est révélé qu'elles n'avaient pas les moyens de préfinancement ; ce qui a considérablement ralenti l'exécution des activités planifiées et entamé la qualité de celles-ci.

2. Les difficultés d'ordre institutionnel:

Les personnels des CAC qui, pour avoir bénéficié de formations, tant sur le plan national que sous régional, maîtrisaient parfaitement la démarche et les outils Plate-forme, s'est très fortement effrité du fait de la précarité dans laquelle les plongeait les nouveaux types de contrats liant le PN-PTFM avec leur ONG. En effet, avec ces nouveaux contrats de périodicité annuelle qui ne couvraient plus, pour la plupart du temps, douze (12) mois par an, qui prévoyaient des prestations payables *après service fait* et ne prenaient plus en charge les salaires des personnels CAC, la plupart des ONG n'ont pu maintenir leur personnel CAC. Ainsi, les activités de terrain, en cette période cruciale (appréciation de l'éligibilité à l'autonomisation de certaines plates-formes, animation autour des unités économiques créées autour des ptfm (ETAAL, E.MPE, CENCOM), réseaux d'eau et d'électricité, etc. sont actuellement menées dans la majeure partie des zones, par des équipes moins expérimentées à la démarche plate-forme.

3. Les difficultés d'ordre administratif :

Du fait des contraintes de délais liées au dispositif du code des marchés publics (dépôt et validation du plan de passation des marchés, délais de publicité, etc.), le processus de recrutement des CAC n'a pu être mené en début d'année. Ainsi, les contrats avec les CAC n'ont été signés qu'en début mai, entraînant un gel des activités de terrain sur une période de quatre (04) mois et un retard dans l'exécution du planning annuel.

IX. ENSEIGNEMENTS TIRES

Au terme de cette année, nous retiendrons comme leçons apprises, la nécessité :

- d'améliorer l'efficacité dans la préparation des dossiers d'appel d'offres ;
- de mieux encadrer les délais de livraison convenus avec les fournisseurs ;
- d'un meilleur suivi de l'exécution des contrats nous liant avec les CAC,
- d'un changement de titre 5 à 6 pour la prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement (perdiems, salaires, etc.),
- d'externaliser l'acquisition des équipements par le biais de partenaires disposant de mécanisme rigoureux mais à même de garantir la qualité.

X. PERSPECTIVES

Pour l'année 2017, la tutelle, en collaboration avec les CAC et conformément aux actions de suivi, devra prendre en charge les activités entamées en 2016 et toujours en cours de réalisation.

CONCLUSION GENERALE :

Au même titre que pour les années précédentes, l'exercice 2016 a été pour le PN-PTFM une période difficile du fait (i) de la nature des ressources qui ont financé la quasi-totalité des activités, à savoir les ressources inscrites sur le BCI 2016, (ii) des perturbations notées dans la composition des équipes des CAC, (iii) des tensions financières auxquelles ont été exposées les CAC toujours du fait du financement des activités sur ressources du BCI, (iv) des retards notés dans la mise en place des ressources, (v) du non-respect des calendriers de livraison par les fournisseurs et (vi) de la perception difficile des salaires par le personnel de l'UCN.

ANNEXES

- 1. Les réalisations du PN-PTFM**
- 2. Note conceptuelle sur les ETAAL**
- 3. Note conceptuelle sur les CENCOM**
- 4. Note conceptuelle sur les E.MPE**
- 5. Données d'exploitation des plates-formes**

LES REALISATIONS DU PN-PTFM

A ce jour, le PN-PTFM compte à son actif :

- # Plus de cinq cent cinquante-sept (557) requêtes enregistrées;
- # Quatre cent seize (416) EFP réalisées;
- # Trois cent quatre-vingt-sept (387) PTFM installées ;
- # Un mini-réseau d'eau installé ;
- # Un mini-réseau d'éclairage installé ;
- # Trois cent soixante-six (366) Comités Féminins de Gestion (CFG) installés et opérationnels
- # Deux mille huit cent soixante-dix (2870) femmes, membres des Groupements de Promotion féminine (GPF) formés dans les techniques de gestion des PTFM;
- # Sept cent trente-six (736) meuniers formés à l'exploitation et à la maintenance de la ptfm,
- # Vingt-deux (22) Groupements d'Affaires-GA (associations des propriétaires de PTFM) mis en place, formés et opérationnels;
- # Une (01) unité de production d'huile de pourghère installée et sept (07) autres en cours d'installation; précisons que l'installation et la mise en service de ces unités contribueront à la production de carburant vert en substitution au gasoil dont le renchérissement des prix grève les budgets des PTFM.
- # Huit (08) Centrales de Commercialisation (CENCOM) construites;
- # Quatre (04) Entreprises de Transformation Agro-alimentaires (ETAAL) créées et huit (08) autres en cours de création;
- # Quatre (04) Espaces Micro et Petite Entreprise (E.MPE) créés et quatre (04) autres en cours de création ;
- # Seize (16) périmètres maraîchers renforcés et trois (03) autres en cours de renforcement ;
- # Cent dix-sept (117) artisans ruraux (soudeurs, mécaniciens, électriciens) formés sur l'installation, l'exploitation et la maintenance des Plates-formes ; ils sont organisés en réseau (GIE) et travaillent avec les Comités Féminins de Gestion (CFG) selon des procédures claires avec l'appui du Programme National Plateformes Multifonctionnelles et de ses partenaires de mise en œuvre qui veillent sur le respect des termes du contrat les liant aux GPF.
- # Dix-sept (17) relais formés dans les techniques d'animation sociale et économique,
- # Trois cent six (306) personnes formées aux techniques de production et de transformation de produits agricoles ;

Cinquante-sept (57) Bacs Villageois (BV), caisse d'épargne et de crédits villageois autogérée par les femmes avec l'appui de CAURIE MF

- Soixante et un (61) Groupements de femmes financés à travers lesquels deux mille deux cents quatre-vingt-deux (2282) clientes dans les régions de Fatick, Thiès, Kaolack, Kaffrine, Tambacounda et Kédougou ;
- Soixante-douze millions (72 000 000) FCFA d'épargne,
- La production de crédits s'élève à huit cent trente-cinq millions (835 000 000) FCFA

- # Quatorze (14) Autorisations fra obtenues et des marques commerciales créées
 - CENCOM/GA/APAM de Tamba Socé autorisation FRA n°312/2011 pour le Sirop de Bissap
 - CENCOM/GA/APAM de Tamba Socé autorisation FRA n°313/2011 pour le sirop de Gingembre
 - CENCOM/GA/APAM de Tamba Socé Autorisation FRA n°314/2011 pour le miel naturel
 - CENCOM/GA/APAM de Tamba Socé Autorisation FRA n°315/2011 pour le granulé de céréales locales Arraw
 - GIE SOUKHALY KOM KOM de Thies Autorisation FRA n°316/2011 pour le sirop de bissap
 - GIE SOUKHALY KOM KOM de Thies Autorisation FRA n°317/2011 pour le sorop de gingembre
 - GIE SOUKHALY KOM KOM de Thies Autorisation FRA n°318/2011 pour le granulé de céréales locales
 - GIE SOUKHALY KOM KOM de Thies autorisation FRA n°319/2011 pour le café Touba
 - GIE BOK JOM, LERAL YON WI de Ndiendieng-Nidafate-Kaolack, autorisation FRA N°320/2011 pour le sirop de gingembre
 - GIE BOK JOM, LERAL YON WI de Ndiendieng-Nidafate-Kaolack, autorisation FRA N°321/2011 pour le sirop de Tamarin
 - GIE BOK JOM, LERAL YON WI de Ndiendieng-Nidafate-Kaolack, autorisation FRA N°322/2011 pour la noix de cajou
 - GIE BOK JOM, LERAL YON WI de Ndiendieng-Nidafate-Kaolack, autorisation FRA N°323/2011 pour la pate d'arachide
 - GIE « UTO NAFASUU » de Bantantinty-Nétéboulou-Tambacounda autorisation FRA n°324/2011 pour la pate d'arachide
 - GIE TESSITO de Sourouyel-Nettéboulou-Tambacounda autorisation FRA n°325 pour la pate d'arachide

- # Sept (07) options technologiques identifiées
 - Décortiqueuse de Fonio;
 - Épierreuse à céréales;
 - Unité de production d'aliments de volaille;
 - Kits d'élimination d'aflatoxine;
 - Dépulpeuse de fruits de Baobab
 - Dépelliculeuse et torréfacteur de pate d'arachide;
 - PTFM vitrine

- # Dix-huit (18) sessions de renforcement de capacités des GA réalisées,
- # Huit (08) créneaux identifiés,
- # Une (01) étude sur les nouvelles opportunités de transformation agro-alimentaire réalisée ;
- # Deux rapports sur les pratiques en techniques agricoles et en transformation de produits agricoles disponibles,
- # Quarante-huit (48) membres de GA formés en Renforcement Organisationnel et Développement Institutionnel (RODI),
- # Trois (03) formateurs formés en RODI,
- # Cent (100) personnes formées en CREE-GERME (*CRÉER son Entreprise – GERER Mieux son Entreprise*),

Dix (18) ateliers sur l'élaboration de plans d'épargne collectifs tenus au profit des GA,

TENDANCES GLOBALES DES EFFETS ET IMPACTS DES ACTIVITES DU PROGRAMME

La PTFM a des effets et un impact socio-économiques réels à savoir :

- ✓ Un gain de temps de 5 à 8h/jour (repos/détente: amélioration de la qualité de vie des femmes);
- ✓ Effet immédiat sur la santé, l'état physique et familial des femmes
- ✓ un processus de promotion et de diversification des activités économiques grâce à la mise en place d'un système de crédit;
- ✓ la création d'activités rémunérées au sein des Comités de gestion et acquisition de compétences techniques, donc de savoir et de pouvoir;
- ✓ la valorisation des ressources humaines locales à travers les corps de métiers (forgerons, menuisiers, mécaniciens);
- ✓ la création d'emplois à travers la promotion des activités économiques dans les villages bénéficiaires ;
- ✓ la contribution à l'amélioration de la scolarisation des filles et de leur maintien à l'école ;
- ✓ le développement de l'expertise au niveau local.

NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET ETAAL

(Entreprise de Transformation Agro-alimentaire) : micro-infrastructure économique pour la création d'emplois en milieu rural, au Sénégal

UCN /PNPTFM

I. IDEE DE BASE

CONTEXTE :

Au Sénégal des difficultés existent pour s'insérer dans le marché du travail, notamment pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, il en va de même pour les femmes en zone péri-urbaines et rurales. En effet, 60% des chômeurs ont moins de 35 ans. Sur les 1.624.675 emplois créés entre 1988 et 2001, le milieu rural y a contribué pour 1.133.918, soit 69,8%. Cependant, ces performances du secteur cachent une précarisation poussée de l'emploi rural qui reste marqué par un sous-emploi élevé et une grande faiblesse de la productivité et de la rémunération du travail.

Par ailleurs, le PN-PTFM, dans le cadre des études de faisabilité participatives (EFP) réalisées en vue de s'assurer de l'existence, au sein des villages demandeurs, des conditions socio-économiques requises pour l'installation d'une plate-forme, identifie les opportunités de création de richesses dans les zones d'étude. C'est dans ce cadre que les Entreprises de Transformation Agro-Alimentaire (ETAAL) ont été identifiées comme étant de véritables leviers de valorisation des ressources locales, de création de chaînes de valeurs agricoles et de richesses, mais aussi de lutte contre l'exode rurale.

L'ETAAL est une entreprise de transformation secondaire initiée par des femmes et des jeunes suivant une approche filière, dans le but de produire des biens alimentaires (deux à quatre produits) qui répondent aux normes d'hygiène et de sécurité recommandées par la direction de l'industrie dans le cadre de la promotion de petites entreprises de transformation agro-alimentaire au Sénégal.

Ainsi, la mise en place de l'ETAAL obéit à la volonté d'appuyer, en milieu rural, la création et le développement d'activités économiques et vise à accroître le pouvoir économique et le statut social des femmes et des jeunes dans le village ciblé.

Les promoteurs des ETAAL, avec l'accompagnement technique, administratif, financier et organisationnel du PN-PTFM, deviendront de véritables chefs d'entreprises dotées de moyens conséquents pour participer de manière significative à l'émergence d'une dynamique de développement économique et social au niveau de leur localité.

L'ETAAL est la forme achevée de l'appui que le PNPTFM va mettre en œuvre pour assurer la professionnalisation des activités en milieu rural et la contribution à la nouvelle politique de promotion des activités de transformation des ressources locales engagée par l'Etat du Sénégal.

La mise en place des ETAAL permettra d'enrichir l'environnement des collectivités locales bénéficiaires avec des infrastructures économiques porteuses de développement.

II. OBJECTIFS RECHERCHES

Les objectifs recherchés dans le cadre de la mise en place des ETAAL sont :

- la **création de richesse**, d'emplois et l'amélioration des revenus à travers la promotion des activités de transformation et en rapport avec la nouvelle politique de l'Etat en matière de transformation agroalimentaire
- la **professionnalisation** des activités à travers l'amélioration des conditions de travail et de commercialisation (création de noms commerciaux, de marque, autorisation FRA) et l'optimisation des PTFM installées
- la **valorisation du travail** des femmes et des jeunes en milieu rural et l'amélioration de leur statut économique et social

III. LE PROMOTEUR

(i) Le Groupement des Femmes, exploitant la PTFM installée dans le village, est le promoteur de l'ETAAL en association avec un groupe de jeunes et le GA PTFM de la localité ou (ii) le promoteur privé

Ils seront capables pour prendre en charge la gestion de cette entreprise, son développement, sa prospérité et sa pérennisation.

IV. LA COMPLEMENTARITE PLATEFORME et ETAAL

La PTFM assure la transformation primaire et la fourniture de l'électricité.

L'ETAAL assure la transformation secondaire, et d'autres activités de transformation menées pour l'amélioration des revenus.

V. LA DEMARCHE

Elle est basée sur l'exploitation des rapports d'EFP et des sollicitations des promoteurs et obéit aux étapes suivantes :

- # l'identification des activités à mener
- # l'élaboration du projet de création d'une ETAAL et du plan de construction
- # la réalisation du projet
- # le renforcement des capacités
- # le suivi, accompagnement

VI. TYPES D'ACTIVITES A PROMOUVOIR

A titre indicatif nous pouvons noter les activités ci-dessous :

1. transformation de céréales (production de granulés et de couscous)
2. production d'aliment pour nourrisson
3. production de pain à base de farine composée
4. production huile d'arachide
5. production de pâte d'arachide
6. production de biscuits
7. transformation de fruits et légumes
8. transformation de lait
9. production d'aliment de bétail ou de volaille (élevage),

10.etc.

NB / Les activités seront identifiées en fonction des potentialités de chaque village et de manière participative dans le cadre de l'étude du projet ETAAL, et cette liste n'est pas exhaustive.

VII. LES PARTENAIRES

Les ETAAL devront compter sur le soutien des différentes structures d'appui au développement économique local et des GA.PTFM à savoir

- # les Directions régionales du développement Rural (DRDR),
- # l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA)
- # les centres d'appui au développement local (CADL), et autres services décentralisés d'appui au développement local,
- # les Agences régionales de développement local (ARD),
- # la centrale de commercialisation (CENCOM) GA PTFM de la localité ciblée,
- # les structures financières décentralisées (SFD),
- # les ONG,
- # les projets et programmes, etc.

VIII. LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES IDENTIFIEES

Les Atouts

Les atouts identifiés sont :

- # la PTFM installée
- # le potentiel en ressources naturelles du village
- # la volonté d'entreprendre des populations
- # l'appui des responsables locaux pour le développement de leur zone

Les Contraintes

Les principales contraintes identifiées sont :

- # la faiblesse de l'apport du promoteur du projet (groupe de femmes et de jeunes),
- # le faible niveau d'éducation des promoteurs, et la faible capacité en gestion d'entreprises
- # l'enclavement des zones et l'accès à l'eau potable parfois difficile

NOTE CONCEPTUELLE : CENTRALE DE COMMERCIALISATION (CENCOM) pour rendre les produits plus accessibles et bien conservés.

I. IDEE DE BASE

Contexte

Les infrastructures économiques de base (les systèmes d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement, les routes, l'infrastructure électrique, les zones industrielles, les domaines pour les PME, infrastructures de stockage et conservation etc. ...) sont insuffisantes dans les collectivités rurales du Sénégal. Cela rend la tâche difficile pour les porteurs d'initiatives économiques locaux qui souhaiteraient créer des entreprises pour accroître la production et les échanges et les conséquences se répercutent négativement sur le potentiel de création d'emplois et de croissance de l'économie en milieu rural.

Au Sénégal des difficultés existent pour s'insérer dans le marché du travail (emplois salariés ou non), notamment pour les femmes en zone péri-urbaines et rurales, il en va de même pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi. Il est d'ailleurs établi que les jeunes sont plus touchés par le phénomène du chômage. En outre, milieu rural, malgré les potentialités qu'il offre en termes d'emplois, reste marqué par un sous-emploi élevé et une grande faiblesse de la productivité et de la rémunération du travail.

Dans le cadre de la valorisation des initiatives des producteurs et des transformateurs en milieu rural, l'accès aux marchés pour la commercialisation des produits agricoles et dérivés est une préoccupation majeure.

Au nombre des contraintes liées à la commercialisation des produits agricoles dans les pays sous-développés, il est identifié :

- # le manque d'infrastructures commerciales adaptées dans certaines zones de production, et pour le stockage et la conservation des produits à proximité des principaux marchés ciblés,
- # un besoin d'assainissement et de modernisation des circuits de distribution et de commercialisation,
- # la concurrence des importations des produits agricoles et agroalimentaires,
- # le manque de financement des campagnes de commercialisation des producteurs, l'amélioration de la qualité des produits agricoles,
- # le respect des normes sanitaires et des spécifications techniques.

Au Sénégal, les paysans rencontrent des difficultés pour vendre leurs produits agricoles et en tirer un revenu appréciable : accès aux marchés difficiles, prix peu élevés et volatils, rapports de force défavorables... Pour autant, des paysans et leurs organisations paysannes (OP) s'organisent et développent des initiatives riches et variées pour améliorer les conditions de mise en marché, de négociation, de transaction, et ainsi mieux vivre de leurs activités.

L'enjeu est d'améliorer la commercialisation des produits agricoles, au Sénégal, en permettant aux paysans de disposer de centrales de commercialisation (CENCOM) ; micro-infrastructures économiques nécessaires pour le désenclavement des produits. Ainsi, les

producteurs ruraux pourront profiter pleinement des filières agricoles, agroalimentaires à travers la création de valeur ajoutée et la commercialisation des produits locaux.

En effet les infrastructures efficaces de commercialisation (marchés de gros, de détail, les marchés associatifs, et les installations de stockage, etc.) sont les conditions essentielles d'une commercialisation rentable, d'une minimisation des pertes post-récolte et d'une réduction des risques sanitaires. Les marchés jouent un rôle important pour le développement rural, la génération de revenus, la sécurité alimentaire, le développement de liens entre les zones rurales et les marchés, et les questions de parité entre les sexes. Ces changements nécessitent des réponses quant au mode d'organisation pour accéder aux marchés.

Le Programme Plateformes multifonctionnelles a installé trois cent (300) plates-formes et appuyé la création de plusieurs groupements d'affaires de PTFM. L'Unité de coordination nationale compte poursuivre cette phase de massification en dotant les exploitants de PTFM et autres projets, d'une capacité de prendre en charge les défis liés à la commercialisation des produits de leurs terroirs pour encourager la création de richesse et d'emplois au profit des jeunes et des femmes.

Les groupements d'affaires de plateformes multifonctionnelles (GA PTFM) qui portent ces CENCOM sont appelés à jouer un rôle capital pour asseoir une coopération économique inter-entreprises PTFM efficace basée sur la réalisation de projets collectifs et le renforcement des dynamiques de développement économiques et social au niveau local. L'ancrage des GA PTFM dans leur environnement local, le renforcement des activités économiques, la diversification des activités ainsi que l'amélioration des revenus des groupements sont les principaux défis qui nourrissent les efforts consentis pour développer des synergies entre les micro-entreprises PTFMs. Cela passe nécessairement par le développement d'une structure faîtière dotée d'un patrimoine important, d'une capacité de commercialisation, de négociation, d'une surface financière capable de garantir la solvabilité des PTFMs, leur développement et leur pérennisation.

But

La mise en place des CENCOM obéit :

- # à la volonté de doter les ruraux de micro-infrastructures commerciales pour mieux les équiper dans la prise en charge des défis liés au développement des échanges commerciaux et permettre le désenclavement et l'accès difficile à leurs produits,
- # au souci de faciliter la création et l'amélioration de revenus, la création et la consolidation des emplois en milieu rural.

Définition du concept

La CENCOM est une micro-infrastructure économique réalisée au profit d'un GA.PTFM, destinée à renforcer les capacités de commercialisation des femmes et jeunes producteurs ruraux bénéficiaires de PTFM et faciliter l'approvisionnement en intrants et pièces détachées

L'infrastructure à bâtir au bord d'une grande route ou à côté d'un marché principal ciblé comprend trois magasins de stockage, deux bureaux, une salle de réunion.

II. OBJECTIFS RECHERCHES

Les objectifs de la CENCOM sont :

- # faciliter les conditions de commercialisation des produits ouverts ou non,
- # intensifier les échanges entre milieu rural et milieu urbain dans des conditions favorables,
- # développer la solidarité entre les groupements bénéficiaires de PTFMs à travers la mutualisation des services et le développement de projets collectifs,
- # renforcer les performances et acquis des plateformes membres,
- # assurer la viabilité, la pérennité des plateformes et autres projets réalisés.

III. LA DEMARCHE

Elle est basée sur l'existence d'un groupement d'affaires (GA-PTFM) et la volonté des membres de créer et développer la CENCOM comme un des projets prioritaires. La démarche obéit aux étapes suivantes :

- # identification des membres et des produits à commercialiser,
- # élaboration du projet de création d'une CENCOM (voir plan construction),
- # réalisation du projet,
- # renforcement des capacités et équipement,
- # suivi, accompagnement.

IV. LES PARTENAIRES

Les partenaires ciblés pour un accompagnement éventuel sont entre autres, les :

- # Directions Régionales du Développement rural (DRDR),
- # Agences Régionales de Développement (ARD),
- # Centres d'Appui au Développement Local (CADL),
- # Structures Financières Décentralisées (SFD),
- # Organisations Non Gouvernementales (ONG),
- # Projets et Programmes.

V. LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES IDENTIFIES:

▪ Les atouts :

Le projet repose sur les atouts ci-dessous :

- # les potentialités des villages ciblés,
- # l'existence d'un réseau de PTFM,
- # la volonté des populations d'améliorer de développer leurs activités économiques à travers de bons circuits de commercialisation
- # l'appui des responsables pour le développement de leurs localités.

▪ Les contraintes

Les contraintes identifiées sont:

- # l'accès à des parcelles situées au bord des grandes routes,
- # la faible mobilité et le manque de logistique de transport,
- # la qualité des produits et la faible capacité de gestion des MPE rurales,
- # le faible niveau de développement des activités économiques, en général.

Le succès attendu dans la réalisation des CENCOM va exiger la levée de toutes ces contraintes à l'aide d'un programme d'appuis et de renforcement des capacités efficace.

NOTE CONCEPTUELLE : E.MPE

(Espace Micro et Petites Entreprise) micro-infrastructure économique pour la création d'emplois en milieu rural, au Sénégal

UCN /PNPTFM

I. IDEE DE BASE

CONTEXTE

Les infrastructures économiques de base (les systèmes d'eau potable, d'irrigation, d'assainissement, les routes, l'infrastructure électrique, les zones industrielles, les domaines pour les PME, etc. ...) sont quasi inexistantes ou insuffisantes dans les villages des communautés rurales du Sénégal. Cela rend la tâche extrêmement difficile pour les porteurs d'initiatives économiques locaux qui souhaiteraient créer des entreprises pour accroître la production et les échanges.

Au Sénégal des difficultés existent pour s'insérer dans le marché du travail (emplois salariés ou non), notamment pour les femmes en zone péri-urbaines et rurales, il en va de même pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi. Il est d'ailleurs établi que les jeunes sont plus touchés par le phénomène du chômage. En outre, milieu rural, malgré les potentialités qu'il offre en termes d'emplois, reste marqué par un sous-emploi élevé et une grande faiblesse de la productivité et de la rémunération du travail.

Des raisons fondamentales justifient la nécessité de promouvoir la création d'Espace MPE (micro-infrastructure économique) dans les villages bénéficiaires de PTFM. Il s'agit principalement de :

- # la nécessité d'améliorer les conditions de travail en milieu rural à travers la construction d'infrastructures économiques et la micro-industrialisation,
- # l'objectif de création d'emplois et de richesse visé par l'Etat qui encourage la création de valeur ajoutée à travers la transformation des produits agricoles,
- # la nécessité de spécialiser les femmes et les jeunes dans des activités menées en entreprise pour leur offrir des emplois décents et permanents,
- # le souci de valoriser l'énergie produite par la PTFM et d'améliorer les conditions de travail en milieu rural.

Tous ces facteurs encouragent la création d'Espaces MPE dans les communautés rurales ciblées pour amplifier les effets attendus et l'impact de la Plateforme multifonctionnelle.

But

La mise en place des Espaces MPE à côté des PTFM vise le développement de petites entreprises privées pour accompagner la création d'emplois en milieu rural.

Définition du concept

L'Espace MPE est une zone de concentration de petites entreprises aménagée à côté de la PTFM installée pour promouvoir la création d'emplois, améliorer les conditions de travail des femmes et des jeunes et faciliter la diversification des initiatives économiques. Il est composé de trois blocs d'ateliers construits pour abriter au moins deux (2) ETAAL, et des ateliers pour promouvoir l'artisanat dans le village et la communauté rurale ciblée.

II. OBJECTIFS RECHERCHES

Les objectifs visés par le projet Espace MPE sont :

- # améliorer les conditions de travail, en milieu rural, à travers la réalisation des infrastructures économiques appropriées,
- # créer des emplois grâce à la promotion des activités de transformation,
- # augmenter le volume d'activités des PTFM en ciblant des Projets qui consomment des services de la PTFM,
- # promouvoir la micro-industrialisation et valoriser les métiers de l'artisanat avec l'électricité produite par la PTFM,
- # encourager les activités de transformation,
- # diversifier les activités économiques et les revenus.

III. LA DEMARCHE

Elle est basée sur l'exploitation des rapports d'EFM et des sollicitations des promoteurs et obéit aux étapes suivantes :

- # l'identification des activités à mener,
- # l'élaboration du projet de création d'un espace MPE et du plan de construction,
- # la réalisation du projet,
- # le renforcement des capacités,
- # le suivi, accompagnement.

IV. LES PARTENAIRES

Les partenaires ciblés pour un accompagnement éventuel sont entre autres :

- # la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR),
- # l'Agence Régionale de Développement (ARD),
- # le Centre d'Appui au Développement Local (CADL),
- # la CENCOM du GA PTFM de la localité,
- # les Structures Financières Décentralisées (SFD),
- # les Organisations Non Gouvernementales (ONG),
- # les Projets et Programmes.

V. LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES IDENTIFIES:

▪ Les atouts :

Le projet repose sur les atouts ci-dessous :

- # les potentialités du village ciblé,

- # l'installation d'une PTFM,
- # la volonté des populations d'améliorer leur cadre de vie et de développer leurs activités économiques,
- # l'appui des responsables locaux pour le développement de leurs terroirs.

▪ **Les contraintes**

Les contraintes identifiées sont:

- # le faible pouvoir d'achat en milieu rural,
- # le sous équipement et la faible maîtrise des techniques de production,
- # la faible capacité de gestion des MPE,
- # le faible niveau de développement des activités économiques en milieu rural.

Le succès attendu dans la réalisation des Espaces MPE va exiger la levée de toutes ces contraintes à l'aide d'un programme d'appuis et de renforcement des capacités efficace.

Quelques projets de base d'un ESPACE MPE à côté de la PTFM, pour la valorisation des produits locaux et la création d'emplois à titre indicatif :

- Unité de transformation de céréales (Production de granulés et de couscous)
- Unité de production d'aliment pour nourrisson,
- Unité de production de pain à base de farine composée,
- Unité de production de biscuits,
- Unité de production de pâte d'arachide,
- Espace artisanat de production et de services (Unité de couture et confection, Unité de soudure et de menuiserie métallique, etc.)
- Unité de production d'aliments (élevage),
- Unité de transformation de fruits et légumes,
- Unité de transformation de lait,
- Unité de transformation de café,
- Unité de production de savon,
- Unité de transformation de fruits de Baobab,
- Unité de production d'huiles (arachide, sésame ou autres huiles),
- etc.

NB / les activités ci-dessus sont privilégiées puisqu'elles impactent directement sur le volume d'activités des PTFM. En outre d'autres activités peuvent être développées en fonction des potentialités des villages.

EMPLOIS AUTOUR D'UN ECHANTILLON D'UNITES ECONOMIQUES

| N° | NATURE UNITE DE TRANSFORMATION | PORTEUR DU PROJET | NBRE D'EMPLOIS |
|-----------|---|---------------------------------------|-----------------------|
| 1 | Unité de transformation de céréales locales | GPF /Thiokhole | 7 |
| 2 | Unité de transformation d'arachide (pâte d'arachide) | | 6 |
| 3 | Unité de transformation du café arabica (café touba moulu) | | 6 |
| 4 | Unité de production de pain et pâtisserie (boulangerie) | GPF /Thiéo | 10 |
| 5 | Unité de production de boisson | GA DIOBASS | 10 |
| 6 | Unité de transformation d'arachide(production de pâte d'arachide, d'huile d'arachide, Nougua, Cacauettes salées grillées, cacauettes praniées) | GPF/Maka Sarr | 45 |
| 7 | Unité de production de Pain (boulangerie) | | 5 |
| 8 | Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau) | Arame Mbengue Pr. GA de Mérina Dakhar | 2 |
| 9 | Unité de production de café touba moulu | GPF/Mérina Asta | 5 |
| 10 | Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau) | GPF de Ngueye-Ngueye | 15 |
| 11 | Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau) | Baal Diop | 15 |
| 12 | Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau) | Ndémène | 15 |
| 13 | Unité de Trituration d'arachide (huile/tourteau) | Faty Kane SG. GAPTFM Niakhène | 2 |
| 14 | Unité de production de Pain (boulangerie) | GPF de Thiékène Ndiaye | 10 |

DONNEES D'EXPLOITATION ECHANTILLON DE PTFM DE LA ZONE CENTRE JANVIER -NOVEMBRE 2014

| VILLAGES | RUBRIQUES | MOIS | | | | | | | | | | | TOTAL SEMESTRE |
|------------------|------------------------------|------------|------------|------------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|---------|----------|----------------|
| | | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Aout | Septembre | Octobre | Novembre | |
| Ndongol Codou | Recette | | 155 000 | 92 070 | 69 420 | 134 565 | 153 125 | 186 200 | 100 000 | 308 000 | 372 650 | 415 000 | 1 986 030 |
| | Dépenses | | 137 420 | 81 790 | 52 385 | 120 190 | 137 760 | 124 800 | 61 500 | 248 500 | 237 500 | 283 500 | 1 485 345 |
| | Résultat hors amortissements | - | 17 580,00 | 10 280,00 | 17 035 | 14 375 | 15 365 | 61 400 | 38 500 | 59 500 | 135 150 | 131 500 | 500 685 |
| Sadio Mbayar | Recette | 67080 | 20790 | 16710 | 75 000 | 82 550 | 78 800 | 312 000 | 125 000 | 328 000 | 416 500 | 205 000 | 1 727 430 |
| | Dépenses | 48000 | 12500 | 10000 | 49 000 | 55 500 | 64 250 | 235 000 | 95 000 | 229 500 | 318 000 | 114 800 | 1 231 550 |
| | Résultat hors amortissements | 19 080,00 | 8 290,00 | 6 710,00 | 26 000 | 27 050 | 14 550 | 77 000 | 30 000 | 98 500 | 98 500 | 90 200 | 495 880 |
| Guerlé | Recette | 81900 | 78990 | 89490 | 94 320 | 81 240 | 99 000 | 348 500 | 289 800 | 399 000 | 401 000 | 476 000 | 2 439 240 |
| | Dépenses | 22000 | 49000 | 28500 | 35 000 | 31 500 | 55 000 | 215 000 | 119 500 | 249 800 | 315 000 | 300 000 | 1 420 300 |
| | Résultat hors amortissements | 59 900,00 | 29 990,00 | 60 990,00 | 59 320 | 49 740 | 44 000 | 133 500 | 170 300 | 149 200 | 86 000 | 176 000 | 1 018 940 |
| Gouye Gui | Recette | 104000 | 98500 | 100000 | 121 500 | 75 000 | 162 800 | 115 000 | | 179 000 | 198 500 | 275 000 | 1 429 300 |
| | Dépenses | 74200 | 43000 | 72000 | 75 000 | 42 500 | 88 600 | 71 000 | | 100 000 | 112 000 | 117 500 | 795 800 |
| | Résultat hors amortissements | 29 800,00 | 55 500,00 | 28 000,00 | 46 500 | 32 500 | 74 200 | 44 000 | | 79 000 | 86 500 | | 476 000 |
| keur gaye yacine | Recette | 413705 | 435000 | 502000 | 495 000 | 300 000 | 325 000 | 390 000 | 279 500 | 400 000 | 415 750 | 398 950 | 4 354 905 |
| | Dépenses | 275000 | 292000 | 305000 | 279 500 | 218 000 | 215 000 | 225 000 | 204 000 | 301 500 | 300 000 | 201 500 | 2 816 500 |
| | Résultat hors amortissements | 138 705,00 | 143 000,00 | 197 000,00 | 215 500 | 82 000 | 110 000 | 165 000 | 75 500 | 98 500 | 115 750 | 197 450 | 1 538 405 |
| Bicole | Recette | | 276410 | 249750 | 239 750 | 231 875 | 245 430 | 200 295 | 276 410 | 185 035 | 197 940 | 279 000 | 2 381 895 |
| | Dépenses | | 143500 | 187000 | 178 700 | 191 800 | 164 000 | 133 520 | 102 910 | 157 000 | 135 800 | 145 500 | 1 539 730 |
| | Résultat hors amortissements | - | 132 910,00 | 62 750,00 | 61 050 | 40 075 | 81 430 | 66 775 | 173 500 | 28 035 | 62 140 | 133 500 | 842 165 |
| Ndiagamba | Recette | 200000 | 101950 | 198650 | 158 500 | 110 350 | 85 795 | | | | | 149 000 | 1 004 245 |
| | Dépenses | 135000 | 96750 | 101000 | 100 000 | 99 500 | 46 000 | | | | | 99 500 | 677 750 |
| | Résultat hors amortissements | 65 000,00 | 5 200,00 | 97 650,00 | 58 500 | 10 850 | 39 795 | - | - | - | - | 49 500 | 326 495 |
| Sadioga | Recette | 81750 | 99800 | 201500 | 148 500 | 135 000 | 112 050 | 149 000 | 45 200 | 141 500 | 237 800 | 250 000 | 1 602 100 |
| | Dépenses | 66000 | 64250 | 188000 | 129 500 | 110 000 | 79 500 | 123 000 | 36 750 | 120 500 | 115 500 | 135 000 | 1 168 000 |
| | Résultat hors amortissements | 15 750,00 | 35 550,00 | 13 500,00 | 19 000 | 25 000 | 32 550 | 26 000 | 8 450 | 21 000 | 122 300 | 115 000 | 434 100 |

DONNEES D'EXPLOITATION ECHANTILLON DE PTFM DE LA ZONE CENTRE JANVIER -NOVEMBRE 2014

| VILLAGES | RUBRIQUES | MOIS | | | | | | | | | | | TOTAL SEMESTRE |
|------------------|------------------------------|-----------|-----------|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|---------|----------|----------------|
| | | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Aout | Septembre | Octobre | Novembre | |
| Ndox Saré | Recette | 70715 | 95000 | 101000 | 116 000 | 100 000 | 99 400 | 163 800 | 99 000 | 106 000 | 175 000 | 210 000 | 1 335 915 |
| | Dépenses | 34800 | 44500 | 58500 | 78 000 | 73 500 | 25 600 | 91 000 | 52 000 | 87 500 | 96 500 | 99 000 | 740 900 |
| | Résultat hors amortissements | 35 915,00 | 50 500,00 | 42 500,00 | 38 000 | 26 500 | 73 800 | 72 800 | 47 000 | 18 500 | 78 500 | 111 000 | 595 015 |
| Ndiébel Mbargane | Recette | 155000 | 135750 | 185000 | 295 750 | 178 250 | 71 500 | 199 500 | 96 800 | 205 000 | 149 750 | 200 000 | 1 872 300 |
| | Dépenses | 99000 | 95000 | 100000 | 194 500 | 162 500 | 42 500 | 101 000 | 65 000 | 131 000 | 97 800 | 102 000 | 1 190 300 |
| | Résultat hors amortissements | 56 000 | 40 750 | 85 000 | 101 250 | 15 750 | 29 000 | 98 500 | 31 800 | 74 000 | 51 950 | 98 000 | 682 000 |
| Bagana | Recette | 175 500 | 238 750 | 218 000 | 198 500 | 250 500 | 92 500 | 220 000 | 86 850 | 318 750 | 284 600 | 275 000 | 2 358 950 |
| | Dépenses | 92 500 | 154 000 | 149 200 | 115 000 | 185 500 | 70 000 | 152 000 | 60 500 | 206 500 | 178 500 | 180 000 | 1 543 700 |
| | Résultat hors amortissements | 83 000 | 84 750 | 68 800 | 83 500 | 65 000 | 22 500 | 68 000 | 26 350 | 112 250 | 106 100 | 95 000 | 815 250 |
| Affé mouride | Recette | | | 248 000 | 237 200 | 215 000 | 279 000 | 75 000 | 197 350 | 300 000 | 288 275 | 353 500 | 641 775 |
| | Dépenses | | | 128 500 | 100 000 | 112 000 | 125 000 | 43 500 | 114 500 | 211 500 | 146 000 | 248 600 | 394 500 |
| | Résultat hors amortissements | - | - | 119 500 | 137 200 | 103 000 | 154 000 | 31 500 | 82 850 | 88 500 | 142 275 | 104 900 | 247 175 |
| Delby | Recette | 286 750 | 301 700 | 296 500 | 307 650 | 174 620 | 52 300 | 354 500 | 399 000 | 287 900 | 178 450 | 395 500 | 3 034 870 |
| | Dépenses | 124 750 | 137 800 | 136 000 | 130 900 | 52 500 | 18 000 | 201 800 | 245 000 | 142 500 | 86 000 | 212 750 | 1 488 000 |
| | Résultat hors amortissements | 162 000 | 163 900 | 160 500 | 176 750 | 122 120 | 34 300 | 152 700 | 154 000 | 145 400 | 92 450 | 182 250 | 1 546 370 |
| Tip Saloum | Recette | 136 000 | 125 800 | 297 800 | 280 500 | 200 000 | 89 500 | | | | 320 000 | 394 675 | 714 675 |
| | Dépenses | 56 000 | 48 500 | 118 500 | 135 000 | 128 000 | 53 000 | | | | 208 000 | 258 950 | 466 950 |
| | Résultat hors amortissements | 80 000 | 77 300 | 179 300 | 145 500 | 72 000 | 36 500 | | | | 112 000 | 135 725 | 247 725 |
| Loyène | Dépenses | 167 705 | 101 950 | 119 895 | 51 030 | 41 550 | | 279 000 | 103 000 | 275 000 | 122 510 | 119 200 | |
| | Résultat hors amortissements | 59 190 | 56 360 | 36 800 | 50 800 | 63 000 | | 153 000 | 98 650 | 111 680 | 78 270 | 98 820 | 806 570 |
| | 0 | - | - | - | - | - | | - | - | - | - | - | - |
| Passy Ngayène | Recette | 178 175 | 189 220 | 185 000 | 200 000 | 210 000 | 104 225 | 227 750 | 238 500 | 182 580 | 135 000 | 215 000 | 2 065 450 |
| | Dépenses | 129 350 | 100 000 | 94 500 | 180 000 | 185 000 | 50 000 | 158 020 | 175 000 | 123 500 | 95 750 | 162 850 | 1 453 970 |
| | Résultat hors amortissements | 48 825 | 89 220 | 90 500 | 20 000 | 25 000 | 54 225 | 69 730 | 63 500 | 59 080 | 39 250 | 52 155 | 611 485 |